

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

La valorisation des collections patrimoniales :
le cas de la bibliothèque municipale de Saint-Denis

Daniel Keller

sous la direction de
Thierry Delcourt
Bibliothèque municipale de Troyes



2000

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

La valorisation des collections patrimoniales :
le cas de la bibliothèque municipale de Saint-Denis

Daniel Keller



sous la direction de
Thierry Delcourt
Bibliothèque municipale de Troyes

Stage effectué à la bibliothèque municipale de Saint-Denis
sous la responsabilité de Madeleine Deloule

2000

1999
DCB
26

Titre :

La valorisation des collections patrimoniales : le cas de la bibliothèque municipale de Saint-Denis.

Title :

Reviving special collections : the case of Saint-Denis public library.

Résumé :

La bibliothèque municipale de Saint-Denis abrite des collections patrimoniales et spécialisées importantes. La mise en valeur de ces fonds doit passer par la programmation d'un ensemble d'actions diverses dans leur forme et leur contenu. Pour être efficace, cette valorisation doit tenir compte de la réalité locale et des différents types de publics, et suivre une logique de coopération et de partenariat cohérente.

Abstract :

Saint-Denis public library includes a large number of special collections. To show them to advantage it is necessary to plan various courses of action with different contents. Their success depends on their taking into account the local realities as well as the different kinds of public they are meant for. It also depends on adopting a consistent policy of cooperation and partnership.

Descripteurs :

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Bibliothèque municipale (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis).

Bibliothèques**Fonds spéciaux**Livres rares.

*Mise en valeur. (Descripteur non existant dans RAMEAU mais utilisé à la bibliothèque de l'ENSSIB).

Key words :

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Public library (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis).

Libraries**Special collections**Rare books.

Reviving.

Je tiens à remercier M. Thierry Delcourt pour les conseils qu'il m'a prodigués.

Je remercie également Mme Madeleine Deloule et Mme Marie-Claude Juin, qui m'ont aidé et orienté tout au long de mon stage, ainsi que l'ensemble du personnel de la bibliothèque municipale de Saint-Denis pour le bon accueil qu'il m'a réservé.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à M. Jacques Drouard, de l'association "Saint-Denis, ville universitaire", Mme Christine Ferret et M. Pierre Foll, conservateurs à la bibliothèque universitaire de Paris-VIII, Mme Sylvie Gonzalez, directrice du Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis et Mme Frédérique Jacquet, directrice des Archives municipales de Saint-Denis.

Introduction

A l'heure où le développement de la lecture publique en France se poursuit, où de nouvelles médiathèques ne cessent de surgir, on peut s'interroger sur la place du patrimoine écrit dans les bibliothèques municipales. Ce patrimoine se caractérise par sa très grande dispersion : si l'on dénombre 54 bibliothèques municipales classées, on sait que de nombreuses autres bibliothèques abritent des collections patrimoniales plus ou moins importantes, avec lesquelles elles entretiennent fréquemment des relations ambiguës. Ces collections sont une source de fierté, mais elles suscitent souvent l'embarras : on ne sait qu'en faire. En effet, les fonds patrimoniaux, de façon générale, sont peu consultés et semblent comme voués à l'oubli. Mais ils sont un héritage, ils ont une valeur historique et culturelle : le bibliothécaire à qui on les a confiés se doit de veiller à leur bonne conservation, et de les transmettre dans d'aussi bonnes conditions que possible à la génération suivante.

Cependant, l'engouement relativement récent manifesté pour ce patrimoine, tant par une partie du public que par des élus qui perçoivent de mieux en mieux le prestige que leur commune peut tirer d'un tel héritage, contraint le bibliothécaire à réfléchir plus activement qu'il ne le faisait jusqu'alors à la place de telles collections dans sa bibliothèque. Il ne peut plus se contenter de conserver le patrimoine dont il a la charge. Il doit aussi lui redonner vie, le mettre en valeur, ne serait-ce que le temps d'une exposition, pour satisfaire la curiosité légitime de ses concitoyens, et souvent aussi, dans le même temps, parce qu'une équipe municipale voit dans une telle valorisation un moyen de convaincre les électeurs de la qualité de son action culturelle.

Les bibliothèques municipales qui se sont souciées les premières de la mise en valeur de leurs collections patrimoniales ont été, naturellement, celles qui détiennent des fonds particulièrement nombreux, précieux et prestigieux. Pour des bibliothèques aux collections plus modestes, des établissements non classés en particulier, cette valorisation, semble-t-il, ne va pas de soi. La bibliothèque municipale de Saint-Denis est dans ce cas. Ses collections patrimoniales sont importantes, et présentent très souvent

un intérêt incontestable, mais elles n'ont pas le caractère spectaculaire de celles de certaines grandes bibliothèques municipales de province. Jusqu'à présent, bien peu d'actions ont été menées en faveur de la valorisation du patrimoine de cette bibliothèque. Quelques expositions ont été organisées : elles ont eu un succès inégal et n'ont en tout cas pas été à même de fidéliser un public important. D'autre part, les travaux de recherche s'appuyant sur ces fonds ont été peu nombreux.

On peut se demander si la bibliothèque n'est pas victime de la proximité immédiate de Paris. On peut aussi s'interroger sur l'environnement de l'établissement. La ville de Saint-Denis ne manque pas d'atouts : elle a un passé prestigieux, une vie culturelle intense (théâtre Gérard Philipe, festival annuel de musique, manifestations diverses), et elle bénéficie d'un renouveau économique lié en grande partie à l'implantation du Stade de France. Mais d'un autre côté, elle connaît un fort taux de chômage et nombre de ses habitants, dont beaucoup sont d'origine étrangère, sont dans une situation sociale très difficile, à commencer par les jeunes, qui représentent un pourcentage important de la population. On comprend que dans ces conditions, il n'est pas évident, pour la bibliothèque, de consacrer beaucoup de temps à ses collections patrimoniales : elle doit, peut-être plus encore que d'autres, porter avant tout son énergie sur la lecture publique.

Ne peut-on pas cependant penser qu'il lui est possible de concilier harmonieusement ces deux aspects dans sa politique générale, de mener de front ces deux types d'actions qui, nous semble-t-il, doivent se compléter ? L'objet de cette étude est justement de mener une réflexion sur les différentes possibilités qui peuvent s'offrir à cette bibliothèque pour valoriser au mieux ses collections patrimoniales. Une bonne mise en valeur doit toucher un public aussi diversifié et nombreux que possible. Nous proposerons dans ce mémoire un certain nombre de modes d'actions qui nous paraissent pertinents, en tenant compte du contexte local. Nous partirons pour cela d'une approche générale et synthétique de la question de la valorisation du patrimoine des bibliothèques, en évoquant notamment les aspects réglementaires. Nous présenterons ensuite la bibliothèque et ses collections patrimoniales, et ferons le bilan de ce qui a déjà été fait en matière de valorisation. Nous verrons ensuite ce qui peut être envisagé de façon concrète et réaliste.

I. La valorisation du patrimoine des bibliothèques : approche générale.

1. Le patrimoine : une notion ambiguë.

Avant d'entreprendre une réflexion sur les différentes actions que l'on peut mener afin de mettre en valeur une collection patrimoniale donnée, il convient de s'interroger sur la notion même de patrimoine, et plus particulièrement sur celle de "patrimoine écrit". On peut faire remarquer d'emblée que le mot connaît un grand succès auprès de nos contemporains. Dominique Varry note que "le mot est à la mode, et associé à des qualificatifs souvent antinomiques. Dans notre quotidien, nous entendons journallement parler de patrimoine immobilier, boursier, familial, naturel, génétique, industriel, monumental, historique, culinaire ou "gustatif"... la liste pourrait être sans mal allongée¹". Le mot désigne d'abord en fait un héritage, et il a une valeur historique ; en tant que tel, il porte en lui la nécessité d'une transmission et d'une reconstruction permanente de sens. Il n'est pas étonnant qu'à une époque qui est justement particulièrement en quête de repères et de sens, la notion et ce qu'elle peut recouvrir soit l'objet d'un tel engouement. Etant étroitement liée à l'histoire des hommes et de la société, cette notion ne peut qu'être difficilement appréhendée. Selon Dominique Poulot, "au-delà de conflits toujours vifs sur ses contours, le patrimoine se définit [...] à la fois par la réalité physique de ses objets, par la valeur esthétique et documentaire le plus souvent, ou illustrative, voire de reconnaissance sentimentale, que leur attribue le savoir commun, et par leur statut spécifique. Il relève de la réflexion savante, mais aussi d'une volonté politique, sanctionnées toutes deux par l'opinion. C'est sous ce double rapport qu'il fonde une représentation de la civilisation, au sein du jeu complexe des sensibilités à l'égard du passé, de ses appropriations diverses et de la construction des identités. Au plus général, le patrimoine contribue à la légitimité du pouvoir, à la mythologie des origines²".

¹ Dominique Varry, "Une histoire des destructions et de l'oubli" dans *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 68-69

² Dominique Poulot, "La représentation du patrimoine des bibliothèques, XVI^e-XX^e siècle" dans *Le Patrimoine, op. cit.*, p. 20.

Cela est vrai notamment pour le patrimoine des bibliothèques, qui représente, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, une part importante du patrimoine national. Toutefois, cette notion de "patrimoine des bibliothèques" a eu du mal à s'imposer dans l'esprit du public. Elle est relativement récente et aucun texte officiel ne la définit précisément. Ce ne sont pas tant les objets et les collections de type muséal que l'on trouve dans bien des bibliothèques qui posent problème en termes de définition que ce qu'on peut appeler le "patrimoine écrit". Selon Sylvie Le Ray, "c'est sans doute que les livres, objets singuliers, se laissent difficilement réduire à leur seule qualité patrimoniale, même lorsque leurs fonctions originelles, et jusqu'au souvenir de leurs usages premiers, ont disparu. Le livre se distingue par divers caractères intrinsèques qui le situent aux antipodes de la perception ordinaire du patrimoine : sa mobilité, sa valeur d'usage, son assemblage en collections diverses et incessamment renouvelées en fonction des besoins, sa banalité frappent au premier abord. Son appropriation, presque toujours individuelle et solitaire, requiert du temps, temps de l'apprentissage de la lecture et temps du déchiffrement¹". Dans son étude, Sylvie Le Ray en vient à un certain nombre de conclusions très éclairantes : "contrairement aux autres types de patrimoine, le patrimoine écrit n'est guère vivant et n'est présent que dans l'esprit de ceux qui fondent leur activité ou leur identité professionnelle et personnelle sur son utilisation. [...] S'il était inéluctable que le patrimoine écrit s'intègre au patrimoine en général, il n'en représente pas moins une singularité en son sein. [...] Aujourd'hui, on observe un double mouvement apparemment contradictoire. D'une part, il y a dissociation entre le patrimoine écrit et son "territoire" — son lieu de production, sa bibliothèque d'origine ou de conservation — *via* les réseaux catalographiques et la construction de médiathèques. D'autre part, il y a "re-territorialisation" du patrimoine écrit — développement et mise en valeur de fonds spécifiques — *via* les enjeux de politiques éditaires et régionales ou les structures de coopération en région. La conjonction du local et de l'universel fonctionne particulièrement bien dans le domaine du patrimoine écrit et le rend susceptible d'infléchir la notion même de patrimoine. Le patrimoine écrit n'en est pas pour autant devenu en France une passion publique et reste

¹ Sylvie Le Ray, "Singularité et ambiguïté du patrimoine écrit", dans *Le Patrimoine*, *op. cit.*, p. 44-45.

à l'écart des grands débats patrimoniaux qui agitent le monde des musées et du patrimoine architectural : cette discrétion constitue sans doute son meilleur atout¹ ".

2. Les textes réglementaires².

Alors que les musées bénéficient d'un droit fourni en matière de collections publiques et de collections accessibles au public, que les archives et les monuments historiques disposent de textes législatifs précis, les bibliothèques n'ont pas encore d'arsenal juridique complet à leur disposition, notamment en ce qui concerne le "patrimoine écrit" qu'un certain nombre d'entre elles héberge. Il est vrai toutefois qu'à l'heure actuelle, une loi sur les bibliothèques est en préparation : elle devrait préciser un certain nombre de points et permettre aux bibliothèques françaises d'avoir une vision plus claire de leurs missions et de leur place dans le monde de la culture.

Le texte essentiel pour le sujet qui nous concerne est le décret du 9 novembre 1988 relatif au contrôle technique de l'Etat sur les bibliothèques territoriales. Il annonce la constitution d'un conseil national scientifique du patrimoine pour ces bibliothèques. L'Etat se fixe pour objectif d'assurer la préservation de tous les documents "anciens, rares ou précieux". La circulaire d'application de ce décret précise le sens de ces différents termes.

Ainsi, d'après ce texte, un document ancien est un document antérieur à 1811. En cela, la circulaire ne fait que reprendre la définition bibliothéconomique traditionnelle. Elle fait toutefois remarquer en note que cette définition est "considérée généralement comme trop restrictive et est appelée à être étendue au moins jusqu'aux documents du XIX^e siècle". Sur ce point, la Direction du livre et de la lecture (DLL) apporte un certain nombre de précisions. Dans la circulaire du 17 mars 1993, relative aux modalités d'attribution du concours particulier, elle écrit que 250 à 300 bibliothèques municipales "assurent une fonction de conservation du patrimoine national" et que cette fonction "s'applique aux fonds anciens au sens strict du terme (antérieurs à 1810), à la production du XIX^e siècle, et, en partie, à celle du XX^e siècle selon des différents critères de valeur, de rareté ou d'appartenance à des fonds

¹ Sylvie Le Ray, *op. cit.*, p. 65-66.

² Jean-Luc Gautier-Gentès, *Le contrôle de l'Etat sur le patrimoine des bibliothèques : aspects législatifs et réglementaires. Essai de présentation critique*, Les dossiers juridiques de L'enssib, mai 1999.

spécialisés et régionaux". D'autre part, la DLL précise qu'il faut comptabiliser parmi les "documents patrimoniaux" les "documents anciens (XIX^e siècle compris), rares ou précieux, soumis à des conditions particulières de conservation". La Charte des bibliothèques, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991, définit un "document ancien" comme un document vieux de plus d'un siècle. Quant au décret du 29 janvier 1993 relatif aux biens culturels soumis à certaines restrictions de circulation, il opère le même choix, tout en abaissant l'ancienneté requise à 50 ans pour les documents iconographiques (gravures, estampes, sérigraphies, lithographies, affiches originales, photographies, films et leurs négatifs) et en la relevant à 200 ans pour les cartes géographiques imprimées.

La circulaire d'application du décret du 9 novembre 1988 précise ensuite que l'adjectif "rare" "s'applique aux documents uniques ou n'existant qu'en petit nombre, soit du fait d'un tirage initial limité, soit par suite de la disparition ou de la destruction de la majorité des exemplaires mis en circulation". Pour sa part, la Charte des bibliothèques propose une définition beaucoup plus large : "Par document rare, on entend tout document qui ne se trouve dans aucune autre bibliothèque proche ou apparentée, ou pour une bibliothèque spécialisée tout document qui entre dans sa spécialité".

Enfin, la circulaire indique que l'adjectif "précieux" fait référence à la "valeur vénale" d'un document, mais aussi, le cas échéant, à sa "valeur historique ou culturelle". Jean-Luc Gautier-Gentès fait remarquer que "le maniement de ce concept susceptible de revêtir deux sens différents ne va pas de soi. En ce qui concerne la valeur vénale d'un document, il n'existe pas de barème officiel déterminant à partir de quel seuil tel ou tel type de document doit être considéré comme "précieux". En outre, cette valeur est souvent ignorée. Enfin, il est des documents coûteux mais répandus (encyclopédies, cédéroms, etc.) qui n'ont pas nécessairement vocation à se voir donner un statut patrimonial¹". Il note par ailleurs qu' "en ce qui concerne la notion de valeur historique ou culturelle, elle permet notamment d'attacher un caractère patrimonial à des documents qui, sans être anciens ou rares, tirent leur intérêt de leur présence dans une collectivité publique donnée". Mais il ajoute que cette notion "est dès lors susceptible de recevoir une extension abusive". La Charte des bibliothèques pour sa part, a le mérite de

¹ Jean-Luc Gautier-Gentès, *op.cit.*, p.20.

prendre en compte la notion de fonds ou de collection, même si elle évoque seulement le cas des fonds locaux ou des fonds spécialisés : "Le caractère précieux d'un document doit être, indépendamment de sa rareté, apprécié en fonction de sa valeur vénale, culturelle ou scientifique, en particulier pour les documents d'intérêt local ou ceux qui entrent dans la spécialité d'une collection spécialisée".

Il ressort de cet ensemble de définitions que "les trois critères indépendants et combinables, d'âge, de rareté et de valeur, embrassent large ¹". On peut donc affirmer, comme le fait Denis Pallier, que "le patrimoine des bibliothèques est [...] vaste et évolutif". En gardant à l'esprit cette idée et cet ensemble de textes, on verra que les documents conservés en accès indirect à la bibliothèque municipale de Saint-Denis sont, pour une large part, des documents patrimoniaux, ou sont en passe de le devenir, le temps aidant et pour peu qu'on procède à un nécessaire travail de mise en ordre, de tri et de sélection.

3. Quelques remarques générales sur la valorisation du patrimoine.

Nous ne pensons pas qu'il soit très pertinent, pour une étude comme celle-ci, de se situer trop longtemps sur un plan théorique. Nous n'avons pas la prétention de repenser de façon globale la question de la valorisation du patrimoine des bibliothèques : nous préférons renvoyer à la bibliographie qui figure à la fin de ce travail. Il nous paraît plus intéressant et plus utile de proposer, en tenant compte naturellement de ce qui s'est fait ou de ce qui se fait à l'heure actuelle, des pistes de réflexion concrètes pour une situation donnée, qui peuvent d'ailleurs par la suite, jointes à d'autres études particulières, permettre à des spécialistes expérimentés de procéder à des synthèses et d'établir des bilans d'ensemble. Nous nous contenterons donc ici de soumettre au lecteur quelques réflexions sur le sujet, qui permettent de situer notre point de vue.

Le concept de valorisation n'a de sens que par rapport à des publics : or ce n'est que depuis quelques années que les bibliothécaires français ont entrepris de changer en profondeur leur approche des publics du patrimoine écrit, passant d'une certaine passivité à une démarche nettement plus volontariste et offensive, et suivant en cela le

¹ Denis Pallier, préface de *Le contrôle de l'Etat...*, op. cit., p.7.

travail accompli dans les musées depuis les années 1960. Certes, les premières grandes expositions à la Bibliothèque nationale ou en province datent des années 1950. On peut ainsi mentionner l'exposition commémorant le tricentenaire de la bibliothèque municipale de Troyes en 1951, citée en exemple par l'Administrateur général des bibliothèques de l'époque ; ou encore, pour les années 1970, le travail de mise en valeur réalisé par Henri-Jean Martin à Lyon. Toutefois, ces actions restent le fait de précurseurs et de novateurs ; elles ne correspondent pas à un mouvement d'ensemble, à un changement d'attitude général qui ne débutera que plus tard. Ce changement d'attitude correspond à l'intérêt croissant manifesté par la société dans son ensemble pour le patrimoine en général (il n'y a qu'à constater le grand succès d'une manifestation comme les Journées du patrimoine), et notamment pour le patrimoine écrit. Les bibliothécaires ont pris conscience de ce phénomène et s'efforcent, dans cette perspective notamment, d'affiner leur connaissance des publics et même de ce que l'on appelle des non-publics, à travers diverses études et enquêtes ; toutefois, cette connaissance reste bien souvent parcellaire ou insuffisante. Cela peut être un frein à la mise en œuvre d'actions de valorisation efficaces parce que bien ciblées.

De façon générale, on peut dire que le patrimoine écrit n'est pas d'un abord facile : "en France plus qu'ailleurs où la lecture est au sommet de la hiérarchie des pratiques culturelles, le patrimoine écrit reste l'apanage du spécialiste. Une large partie de la population tend à considérer que les expositions et autres activités proposées sont d'un niveau culturel savant, élitiste, exigeant, qu'elles renvoient à des références qu'elle ne peut intégrer, qu'elles sont sans intérêt ni bénéfice immédiat pour elle, qu'elles sont ennuyeuses. Il n'est guère aisé de donner à un public, qui soupçonne que l'accès au fonds lui est impossible, l'idée que les expositions lui seront compréhensibles et bénéfiques¹". Comment aplanir la difficulté ? On peut penser qu'il faut procéder en décomposant le problème : il s'agit de multiplier les clés d'accès au patrimoine (lancement d'un ensemble d'actions diversifiées) auprès d'une palette plus ou moins large de publics. Marie-Pierre Dion fait remarquer que "les professionnels s'accordent sur la qualité des actions menées, exigence essentielle, déterminée par la bonne

¹ Marie-Pierre Dion, "Le patrimoine des bibliothèques et ses publics", dans *Le Patrimoine*, op. cit., p. 295-296. M.-P. Dion s'appuie sur *Le Patrimoine écrit et graphique : représentations du grand public et des élus locaux* [étude réalisée pour la Fédération française de coopération entre bibliothèques], Paris, CESTRA, 1989.

connaissance des collections comme par celle des publics visés. Il ne s'agit pas d'abaisser l'offre, mais de rendre les rencontres possibles ; il ne s'agit pas de satisfaire un hypothétique "public moyen", mais de savoir reconnaître les attentes des différents publics et d'y apporter des réponses appropriées. Il importe sans doute de ne pas vouloir atteindre trop de publics à la fois, ni de multiplier les produits pour ne pas brouiller l'image du service ni diluer les forces. Il importe de travailler dans la durée et d'élaborer un projet global, souvent "négocié", entre conservation, usage et valorisation des fonds. L'idéal est de pouvoir construire des programmes flexibles et adaptables à une grande variété d'intérêts, de concilier par exemple les expositions thématiques importantes approfondissant un domaine avec les présentations ou publications spécifiques pour des publics particuliers. Il apparaît enfin nécessaire de dépasser le cadre d'une simple mise en valeur patrimoniale pour se placer sur un plan plus large, donnant toute sa dimension à l'écrit, favorisant les échanges entre chercheurs, le dialogue entre spécialistes et curieux, le renouvellement de la pensée et l'ouverture culturelle¹ ".

En outre, il est important de penser en même temps la valorisation du patrimoine et la lecture publique. Au niveau même de la conception des bâtiments, on peut se demander si l'isolement fréquent des salles réservées à la consultation des documents patrimoniaux — même dans une bibliothèque municipale récente comme celle de Poitiers — est propice à un tel rapprochement. Certes, ces dernières années, on a pu observer, de la part des architectes et des bibliothécaires, des efforts conjugués pour placer les fonds anciens au cœur des bâtiments, comme par exemple à Blois ou à Roanne. Toutefois, au plan général, l'harmonie entre lecture publique et patrimoine semble loin d'être acquise, notamment parce que les deux missions entrent en concurrence pour l'affectation des personnels et des budgets. De ce point de vue, on peut dire que la bibliothèque municipale classée de Valenciennes fait un peu figure d'exception, grâce à la persévérance de Marie-Pierre Dion et à l'intérêt croissant des élus pour ce patrimoine. Les importants travaux qui ont eu lieu de 1990 à 1994, liés à de nouveaux recrutements et à une augmentation générale des moyens ont largement bénéficié aux fonds anciens. Le budget qui leur est actuellement consacré est de 300 000 francs. Il permet la mise en place d'actions de valorisation diversifiées et complémentaires. Concernant le problème de la relative faiblesse des moyens, on peut

¹ Marie-Pierre Dion, *op. cit.*, p. 298.

songer aussi au monde des bibliothèques universitaires. Dans les bibliothèques des universités lyonnaises, et notamment dans celle de Lyon-I Claude Bernard, les actions en faveur du patrimoine ne sont que ponctuelles, le fonds ancien ne constitue pas un service à part entière, et aucun personnel ne lui est spécifiquement dédié¹. Il y a bien entendu des exceptions, comme la bibliothèque inter-universitaire de médecine (BIUM) de Paris, qui a développé une politique de numérisation de ses fonds anciens, et notamment de ses ressources iconographiques (avec diffusion sur Internet d'une partie d'entre elles).

Pour en revenir aux bibliothèques municipales, on peut penser que les 12 BMVR (Bibliothèques Municipales à Vocation Régionale), à qui on a dévolu un rôle patrimonial assez imprécis, pourraient jouer un rôle-clé en matière de valorisation. Ainsi, le projet architectural de la BMVR de Troyes, actuellement en construction, intègre une exposition permanente du fonds patrimonial, qui aura, en plus de sa dimension esthétique, une véritable dimension historique.

Quelles sont les différentes voies possibles pour valoriser le patrimoine ? Yves Peyré a proposé, en 1992, un certain nombre de grandes modalités : "la densité du livre se perçoit, en dehors de la lecture silencieuse, par le recours à des manifestations de l'ordre du visible (les expositions), de l'oral (les lectures et conférences, les débats et colloques), du lisible (l'édition d'accompagnement), de l'audiovisuel (le film) ou du pédagogique (l'action collégalement initiatique)²". Depuis cette date, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont entrées en force dans les bibliothèques : elles sont incontestablement une aide très précieuse à la valorisation mais nous pensons que cette typologie générale reste, pour l'essentiel, tout à fait valable.

¹ Lisa Richard, *Evaluation et mise en valeur d'un fonds ancien scientifique : l'exemple de la bibliothèque de l'Université Lyon-I Claude-Bernard*, Mémoire d'étude de l'ENSSIB sous la direction de Dominique Varry, 1994.

² Yves Peyré, "Bibliothèque et valorisation du patrimoine", *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit : un enjeu pour l'Europe*. Actes du colloque de Roanne : 6 et 7 octobre 1992, p.25.

II. Les collections patrimoniales de la bibliothèque municipale de Saint-Denis : présentation générale.

Avant de décrire ces collections, il convient de présenter la bibliothèque qui les abrite, par une évocation de son histoire puis par une présentation de ses activités, afin de mieux comprendre la place qu'occupe (ou que n'occupe pas) le patrimoine dans l'organisation et la vie de l'établissement. Il est important d'avoir toujours présent à l'esprit ce contexte lorsque l'on veut se lancer dans une quelconque opération de mise en valeur.

1. Présentation de la bibliothèque.

Les origines de cet établissement remontent à la Révolution française. C'est en effet en 1790 que les bibliothèques de l'abbaye et des établissements religieux du district nouvellement créé sont centralisées à Saint-Denis, le chef-lieu. Les livres les plus précieux sont rapidement transférés à la Bibliothèque nationale et dans d'autres grandes bibliothèques parisiennes. Mais en 1798, la municipalité réclame "la formation à Franciade [c'est-à-dire Saint-Denis] d'une bibliothèque à prendre dans le dépôt littéraire établi en cette commune". Elle obtient l'autorisation du ministère de l'Intérieur et dès 1799, la bibliothèque est installée dans l'hôtel de ville où elle restera jusqu'en 1925.

Le XIX^e siècle est une période de stagnation pour cette bibliothèque. Le dynamisme vient des "bibliothèques populaires" qui naissent à Saint-Denis à partir de 1866. La bibliothèque municipale ne prend son essor qu'à partir de 1912 grâce à une nouvelle politique en faveur de la lecture publique. En 1925, elle est transférée dans les locaux de l'école de préapprentissage où elle se trouve encore aujourd'hui. A cette époque, le bâtiment hébergeait aussi les archives et le musée de la ville. En 1934, la bibliothèque populaire de la Plaine est rattachée à la municipalité et devient ainsi la première annexe.

Ce n'est que dans les années 1970 que la bibliothèque prend un nouveau départ. A cette époque en effet, la municipalité, souhaitant répondre aux nouveaux besoins du public, entreprend un programme de développement de la lecture publique. Cela se traduit en premier lieu par l'ouverture d'une seconde annexe en 1971 : l'annexe Romain

Rolland. On procède ensuite à un progressif renouvellement des collections de la bibliothèque centrale et de l'annexe de la Plaine. En 1976 est mis en oeuvre un plan d'extension et de réaménagement de l'équipement central, l'objectif étant d'attribuer l'ensemble du bâtiment à la bibliothèque. Il faudra attendre 1993 pour voir l'ensemble de ce plan réalisé.

La bibliothèque dépend administrativement de la direction des affaires culturelles, cette dernière étant en liaison avec le maire-adjoint chargé de l'éducation et de la culture. L'établissement comporte une bibliothèque centrale, deux annexes et un bibliobus. Les effectifs permanents de la bibliothèque se montent à 33 personnes. Celle-ci est dirigée par un conservateur territorial en chef, Mme Madeleine Deloule. Elle compte deux autres conservateurs territoriaux. Mme Martine Losno est responsable de la section jeunesse, des annexes et du bibliobus. Mme Marie-Claude Juin, ancienne directrice, est responsable des collections patrimoniales. Il faut souligner qu'elle n'encadre aucune équipe : elle est la seule personne de la bibliothèque affectée à ce domaine, ce qui montre bien l'isolement de ces collections par rapport à l'ensemble du fonctionnement et des activités de l'établissement. Elle ne dispose d'autre part d'aucun budget propre. Mme Juin bénéficie toutefois de l'aide occasionnelle de Mme Florence Trovel, assistante qualifiée de conservation affectée à la section études, située au second et dernier étage. C'est à cet étage que l'on peut consulter l'ensemble des collections des magasins, ainsi que les numéros anciens des périodiques disponibles à la bibliothèque. Mme Trovel seconde Mme Juin lors de l'organisation d'expositions ; elle oriente les lecteurs qui souhaitent consulter des documents situés en magasins. Elle effectue à l'occasion des recherches ponctuelles pour répondre, par des courriers appropriés, aux demandes des chercheurs qui n'ont pas l'opportunité de se déplacer.

La bibliothèque municipale de Saint-Denis est d'abord une bibliothèque de lecture publique. La valorisation de ses collections patrimoniales n'est pas pour elle une priorité, ce qui ne veut pas dire, loin de là, que la direction n'y attache pas d'importance. Mais à vrai dire, à l'heure actuelle, c'est l'informatisation qui apparaît comme le dossier prioritaire. La bibliothèque de Saint-Denis n'a commencé à s'informatiser que très tardivement par rapport aux autres bibliothèques municipales, puisqu'il a fallu attendre le changement de direction, en novembre 1996, pour voir le processus s'enclencher.

Mme Deloule, à son arrivée, a souhaité donner la priorité à l'informatisation dans ses axes de travail. C'est OPSYS qui a été retenu comme logiciel de gestion de bibliothèque. Pour le module de catalogage, la bibliothèque a fait le choix du format UNIMARC complet, afin de pouvoir, le temps venu, informatiser le fonds ancien et les fonds spéciaux. Une fois le système en place, un lourd travail de catalogage en format UNIMARC des collections destinées au prêt a pu être entrepris. Parallèlement, la bibliothèque a procédé à un important désherbage des collections en libre-accès, aussi bien en section jeunesse qu'en section adultes et, dans un même mouvement, s'est lancée dans une politique d'acquisitions plus offensive et plus rigoureuse. A l'heure actuelle, les sections jeunesse et adultes sont informatisées ; le bibliobus sera le prochain à franchir le pas. Il sera suivi par la discothèque, puis par les deux annexes. Cette modernisation exige de la part du personnel un réel effort d'adaptation. L'objectif est naturellement de lui faire gagner du temps dans son travail quotidien et de le libérer d'un certain nombre de tâches répétitives.

La politique d'animations est un autre axe de travail important pour l'établissement. Elle est active et diversifiée ; elle a pris de l'ampleur ces trois dernières années. En premier lieu, la bibliothèque — surtout la section jeunesse — accueille ou travaille régulièrement avec de nombreuses collectivités et associations. D'autre part, elle met en oeuvre des animations ponctuelles : accueil de conteurs, lectures publiques (organisées parfois en collaboration avec le théâtre Gérard Philipe), ateliers d'écriture, rencontres avec des écrivains. Des expositions sont organisées de temps à autre, notamment à partir du fonds ancien et des collections des magasins : nous y reviendrons. Enfin, en novembre dernier, une grande manifestation déployée sur deux semaines et intitulée "Eclats de lire", qui avait déjà eu lieu l'an passé, a mobilisé toute une partie du personnel. Elle s'est traduite par l'organisation de rencontres avec des écrivains, de débats sur les librairies indépendantes et sur la bibliothèque, par la mise en place d'ateliers de calligraphie, d'un atelier d'écriture sur Internet, par des lectures (participation de conteurs, de comédiens), par un concert. En termes de participation du public, le succès a été inégal selon les activités mais toute la communication qui a accompagné cette manifestation a sans doute permis de valoriser l'image de la bibliothèque dans la ville et de sensibiliser les élus à la question de la lecture publique. En outre, elle a été l'occasion pour une partie des agents de la bibliothèque de se

mobiliser sur un projet commun et de varier ses activités par rapport à un travail strictement bibliothéconomique, souvent répétitif. On notera que Mme Deloule a fait appel à une attachée de presse pour assurer une bonne communication autour de l'évènement.

Si l'on perçoit donc bien une véritable dynamique au sein de l'établissement, on constate qu'elle laisse à l'écart les collections patrimoniales. Par ailleurs, la bibliothèque connaît un certain nombre de problèmes qui ne font que renforcer cette situation d'isolement. D'abord, elle manque de moyens pour assumer ses missions, en termes financiers mais aussi et surtout en matière de personnel (il n'est pas assez nombreux et certains agents sont insuffisamment formés). Un certain nombre d'élus n'accordent pas toute l'importance qu'ils devraient à la lecture publique. Ensuite, la bibliothèque connaît aussi des difficultés internes. Une partie du personnel fait preuve de désintérêt pour les divers projets mis en œuvre ; il existe aussi des problèmes d'absentéisme et de comportement au sein de l'équipe. Tout cela n'est naturellement pas très propice au développement d'une politique en faveur de la valorisation des collections patrimoniales.

2. Les collections patrimoniales.

La bibliothèque municipale de Saint-Denis a la particularité d'être la seule bibliothèque du département de la Seine-Saint-Denis et, plus généralement, de la banlieue nord de Paris, à détenir des collections patrimoniales et spécialisées importantes¹. Si l'on tient compte de l'ensemble des collections conservées en accès indirect pour le public, on parvient à un total d'au moins 110 000 documents. Ce sont essentiellement des livres imprimés et des périodiques, mais on trouve aussi bon nombre de manuscrits et de documents de toute nature : brochures, cartes postales, photos, gravures, affiches, cartes, plans, documents d'archives, etc. Cet ensemble peut être réparti en deux sous-ensembles, inégaux en termes de volume :

- des fonds spéciaux, nettement identifiés.

¹ Voir annexe n° 2 (Tableau volumétrique des fonds).

-des fonds généraux, encyclopédiques, héritage des pratiques d'acquisition et de conservation de la bibliothèque depuis deux siècles.

L'ampleur et la variété de ces collections situées en magasins donne surtout l'image d'une accumulation et ne semble pas être l'expression d'une politique cohérente d'acquisitions. On est témoin ici de l'ancienne pratique qui consistait à tout garder, à amonceler et à constituer des collections thématiques d'une pertinence très variable. Par ailleurs, nombre de documents, qui devraient figurer dans un fonds particulier, se retrouvent disséminés dans les fonds généraux : c'est par exemple le cas des livres antérieurs à la Révolution française, ou encore de certains périodiques.

a. Les instruments de recherche.

Ils sont dans l'ensemble peu satisfaisants. A vrai dire, le système général de cotation est très complexe et manque de cohérence : les cotes sont manifestement trop nombreuses, et il faut compter avec les recotations auxquelles on a parfois procédé pour certains documents. Il faut par ailleurs savoir qu'il subsiste des documents non catalogués ; il ne sont parfois pas même inventoriés.

Les fichiers généraux (auteurs et matières) manquent souvent de précision (catalogage sommaire de certains documents, en particulier les périodiques et tous les non-livres) et ne sont pas toujours fiables : ils ne signalent pas tous les documents, ils signalent des documents introuvables à la cote indiquée (documents prêtés et non restitués, volés, mal rangés, transférés dans d'autres fonds) ; au fil des ans, ils ont été tenus avec une précision et une rigueur variables. Ils sont complétés par des fichiers et des catalogues particuliers, qui sont eux-mêmes de qualité médiocre : ils n'ont pas toujours été correctement tenus à jour lors du transfert de documents d'un fonds à un autre, certains sont restés inachevés, etc. Ils ne sont en outre pas tous consultables directement par les lecteurs (certains sont situés dans les magasins), faute d'une organisation matérielle d'ensemble correcte.

b. Les conditions de conservation.

Les quatre niveaux de magasins sont équipés de compactus et abritent la grande majorité des collections. Toutefois, le fonds ancien est resté dans son cadre du XIX^e siècle : une salle du deuxième étage équipée d'armoires vitrées, grillagées et fermées à clé et d'un mobilier d'époque destiné à accueillir les lecteurs. De plus, quelques documents jugés particulièrement précieux ont été placés dans un coffre-fort qui se trouve actuellement au secrétariat : entre autres, un petit psautier enluminé de la fin du Moyen Age et divers manuscrits d'époques variées. En outre, un certain nombre de périodiques morts de grand format sont rangés sur des étagères dans une salle de travail interne du deuxième étage, attenante à la salle du fonds ancien.

Les magasins n'ont pas de fenêtres et sont équipés de déshumidificateurs, ce qui n'est pas le cas de la salle abritant le fonds ancien. Dans cette dernière, des stores permettent simplement de filtrer la lumière du soleil. Quant à la salle de travail interne abritant des périodiques, elle n'assure aucune protection contre la lumière ou la chaleur.

Les documents ne sont jamais dépoussiérés et beaucoup de reliures sont en mauvais état.

c. Les fonds spécialisés.

- Le fonds ancien.

Il trouve ses origines dans la période révolutionnaire. Dans le cadre de la mise à la disposition de la Nation des biens des communautés religieuses, les collections des bibliothèques de tous les établissements religieux du district (l'équivalent de l'arrondissement actuel) furent centralisées à Saint-Denis, le chef-lieu. C'est ainsi que les fonds de l'abbaye de Saint-Denis, du couvent des Récollets, des abbayes et couvents du Mont-Valérien, des Minimes de Passy, des Vertus d'Aubervilliers, des Genovéfains de Nanterre, des Pénitents de Belleville se retrouvèrent dans cette bibliothèque de district. On procéda à un tri et les ouvrages jugés les plus précieux furent attribués à la Bibliothèque nationale et à d'autres grandes bibliothèques parisiennes. Il ne resta à Saint-Denis qu'un fonds d'environ 5000 documents (dont 10 incunables). Ce "dépôt littéraire", installé dans le couvent des Visitandines, est à l'origine de la création de la bibliothèque municipale, en 1798.

Il présente un caractère encyclopédique : ouvrages d'histoire (religieuse ou non), de droit, traités de théologie, livres de sciences physiques, de médecine, de mathématiques, textes littéraires, récits de voyage, etc. On y trouve l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, mais aussi des périodiques anciens comme le *Journal des savants* ou la *Gazette d'Amsterdam*. Parmi les incunables, on peut mentionner une *Biblia sacra* de 1478, une *Scholastica historia* de Pierre le Mangeur de 1486 ou encore les *Historiales partes Domini* (1484) d'Antonin, évêque de Florena. Pour les ouvrages postérieurs, citons *La fortification démontrée et réduite en art* (1604) de I. Errard de Bar-le-Duc ou l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France* (1706) de Dom Michel Fébilien. Parmi les pièces manuscrites, on trouve un document signé de Pierre, abbé de Saint-Denis au début du XVI^e siècle ; un autre porte la signature d'Henri IV et est daté du camp de Saint-Denis, 24 juillet 1590. La pièce qui est dédiée à ce fonds recèle environ 5000 documents, mais les fonds généraux et le fonds local contiennent eux aussi des livres anciens.

- Le fonds local d'histoire de Saint-Denis et de sa région.

Très tôt, les responsables de la bibliothèque ont eu le souci d'acquérir des documents concernant la ville et sa région, à l'instar des bibliothèques municipales de province. Ce fonds représente à l'heure actuelle quelque 4500 documents de toute nature (livres, périodiques¹, brochures, affiches, photos, cartes et plans, manuscrits, etc.). C'est le seul fonds spécialisé qui continue d'être enrichi, par achat ou collecte. Il est complété par des dossiers documentaires régulièrement mis à jour et directement accessibles au public. Les documents les plus anciens remontent au XV^e siècle. On notera aussi que le fonds a été enrichi par les ouvrages de la bibliothèque des malades de l'ancien Hôtel-Dieu. La collection est constituée pour partie de périodiques locaux. On dénombre une trentaine de titres, dont le *Journal de Saint-Denis*, qui est conservé depuis 1891. Ce sont tous les aspects de l'histoire de Saint-Denis qu'on retrouve à travers ce fonds local, qui contient aussi bien un *Récit de la bataille de Saint-Denis* de 1567 que des documents touchant à l'histoire religieuse de la ville ou encore à son

¹ Voir annexe n° 3 (liste des périodiques du fonds local).

histoire contemporaine (implantation du parti communiste, rôle de Jacques Doriot en tant que maire de la ville, etc.).

- Le fonds Commune de Paris.

Sa présence s'explique par la tradition ouvrière ancienne de la ville de Saint-Denis. Il a pour l'essentiel été constitué dans les années 1930, par achats et par dons. Il comprend presque tous les journaux de la Commune ainsi que des titres hostiles à la Commune¹. On peut citer *Un dernier mot*, *Le Bonnet rouge*, *Le Prolétaire*. Il est aussi constitué de journaux antérieurs (1870) et postérieurs à la période, notamment des journaux satiriques illustrés. Ce fonds comprend en outre des affiches, des estampes, des photographies, des documents d'archives, des manuscrits, etc. On y trouve ainsi le manuscrit de *L'insurgé* de Jules Vallès.

- Le fonds Gauny.

A l'origine de ce fonds, un don, au début des années 1930, de Gabrielle Harlor, militante pacifiste et féministe. Il est composé des 471 textes manuscrits de Louis-Gabriel Gauny (1806-1889), un menuisier autodidacte, poète et compagnon des Saints-Simoniens. Ces textes ont été écrits au jour le jour pendant plus de 50 ans : poèmes, correspondance, réflexions, articles sur la condition ouvrière. Jacques Rancière a réuni les textes les plus significatifs dans un livre publié chez Maspero en 1983, *Louis-Gabriel Gauny, le Philosophe plébéien* (collection "Actes et mémoires du peuple").

- Le fonds Pierre Degeyter.

Il comprend notamment le manuscrit original de l'*Internationale* (musique composée à Lille en 1888 sur le poème d'Eugène Pottier). Il rassemble des documents de nature diverse relatifs à la vie et à l'engagement politique de Pierre Degeyter, mort à Saint-Denis en 1932.

- Le fonds musique.

¹ Voir annexe n° 4 (liste des périodiques du fonds Commune de Paris).

Il rassemble des documents dont les plus anciens datent de la fin du XVII^e siècle. Il s'agit de partitions d'œuvres de différents genres (musique classique, opérettes, chansons politiques, sociales, populaires) mais aussi de programmes de concerts et de numéros de revues des années 1920, de cours, de méthodes, etc. Ce fonds reste à trier et à cataloguer.

d. Les fonds généraux.

Les livres (estimés à plus de 57 000) correspondent en partie aux anciennes collections du libre-accès, destinées au grand public. Mais on trouve aussi des livres de lecture moins courante, qui avaient été d'emblée rangés en magasins. Par ailleurs, on trouve un certain nombre de livres datant de l'Ancien Régime.

Les périodiques conservés sont pour un bon nombre d'entre eux des titres morts. Mais certains titres actuels sont aussi conservés en magasins. Les collections sont d'importance très inégale puisque certains titres correspondent à plusieurs décennies tandis que pour d'autres on ne dispose que de quelques numéros. On trouve aussi bien des journaux d'information et d'opinion, des revues et magazines généraux ou thématiques que des publications très spécialisées. On dénombre en tout plus de 400 titres.

Il faut aussi mentionner les très nombreuses brochures, photos, cartes postales et pièces diverses d'intérêt très inégal. L'ensemble de cette masse documentaire est le résultat d'un long processus d'accumulation, d'acquisitions par des moyens divers et parfois d'une volonté de constituer des collections de référence et de conservation.

On notera qu'un axe de spécialisation se dégage nettement : la bibliothèque municipale de Saint-Denis présente un intérêt tout particulier, tant à travers ses fonds spécialisés qu'à travers ses collections générales, pour qui s'intéresse à l'histoire du prolétariat et du mouvement ouvrier français depuis le XIX^e siècle, et aussi à l'histoire du socialisme et du communisme, à celle du syndicalisme, au niveau local comme à une échelle beaucoup plus large (nationale et internationale).

On peut par ailleurs repérer bon nombre de documents évoquant la mouvance fasciste dans la France des années 1930, le Parti populaire français (P.P.F.) de Jacques Doriot, la période de l'occupation : brochures et périodiques de propagande pétainiste ou allemande, écrits collaborationnistes.

Au total, en tenant compte des considérations faites précédemment sur les documents anciens, rares ou précieux, on peut d'ores et déjà considérer bon nombre des documents de ces fonds généraux comme patrimoniaux. Certains de ceux qui n'apparaissent pas comme tels au premier abord pourraient aussi, après un travail de tri minutieux, se révéler tels (par exemple, livres du XX^e siècle — en particulier dans le domaine de la littérature — non réédités depuis longtemps et devenus difficiles à trouver dans les librairies ou la plupart des bibliothèques). On peut d'autre part considérer que si la bibliothèque continue à laisser tels quels l'ensemble de ces collections générales, si elle ne procède à aucun désherbage, une masse croissante de ces documents va acquérir un relatif caractère patrimonial, du simple fait du temps qui passe. N'est ce pas d'ailleurs un principe général ? Les collections du XIX^e siècle, les fonds dits anciens même, n'avaient à leur époque bien souvent pas d'intérêt bibliophilique particulier : seul le temps leur en a conféré un.

3. Des fonds insuffisamment connus du public.

a. Des fonds très peu consultés.

La bibliothèque municipale de Saint-Denis possède, on vient de le voir, des collections patrimoniales importantes. Mais elle est avant tout une bibliothèque dite "de lecture publique", dont la vocation est de prêter des documents récents et variés, ou d'en permettre la consultation sur place. Et le fait est que les publics qui fréquentent cette bibliothèque ne cherchent pas, dans leur très grande majorité, à consulter les documents des magasins. Il est probable, à vrai dire, que beaucoup ne soupçonnent même pas l'existence de toute cette masse documentaire. Sur la feuille imprimée recto-verso qui tient lieu de guide du lecteur, il y est fait une simple allusion dans le paragraphe "les différents services offerts par la bibliothèque multimédia" : "consultation (...) à la

bibliothèque centrale" de "livres et périodiques anciens". D'autre part, une observation du comportement des lecteurs montre que ces derniers passent à côté des fichiers, situés le long d'un mur d'une des deux salles de la section "études", sans même les voir. A ce propos, on peut faire remarquer que la disparition des fichiers au profit de l'OPAC pour les documents de libre-accès (aux étages inférieurs : sections adultes au premier étage et jeunesse au rez-de-chaussée), et aussi, dans la salle en question, la "concurrence" des postes dédiés à la consultation de CD-Rom et à l'accès à l'Internet n'encourage pas les lecteurs à la curiosité : il est clair que, pour beaucoup, ces fichiers n'ont aucune utilité intellectuelle, ne correspondent à rien. Le fait que les lecteurs en question soient essentiellement des collégiens et des lycéens, venus travailler à la bibliothèque pour des besoins scolaires bien précis, renforce cette situation. Enfin, nous avons pu observer à la banque de prêt de la section "adultes" (premier étage) qu'une partie du public posait des questions montrant tout simplement son ignorance des différents services proposés par la section "études" (deuxième étage) : photocopie, usuels, dossiers documentaires, accès au multimédia, ... mais aussi consultation des collections des magasins. On se rend compte ici de l'importance de la configuration des lieux.

Il y a malgré tout de rares demandes de consultation des collections des magasins. La bibliothèque n'est malheureusement pas en mesure de fournir des données précises sur les lecteurs ou les documents concernés. Les bibliothécaires ont pu constater néanmoins que de temps à autre, des lecteurs, étudiants, chercheurs, érudits locaux ou autres demandaient à consulter certains documents des magasins. Le fonds spécial le plus consulté est incontestablement le fonds local, ce qui n'est pas très étonnant. Des documents ayant trait à l'histoire politique, sociale et industrielle de la ville et de ses environs sont parfois consultés dans le cadre de l'écriture d'un mémoire de maîtrise ou autre travail universitaire. Le fonds ancien, en revanche, n'est, selon Mme Juin, quasiment jamais sollicité.

Au total, le bilan est clair : les collections en accès indirect, et plus particulièrement les collections patrimoniales de la bibliothèque sont très peu exploitées.

b. Les expositions récentes.

Elles ont connu un succès variable. En 1997 a eu lieu l'exposition "Soigner et guérir" (du Moyen Age au début des années 1950), à l'initiative de la conservatrice des archives municipales, Mme Frédérique Jacquet. Sa mise en place avait demandé un important travail intellectuel et matériel. La bibliothèque avait bénéficié du travail d'un scénographe, qui avait réparti l'exposition sur les trois salles d'animation. Les documents exposés étaient de toutes natures. Les archives en avaient prêté beaucoup et on peut dire qu'il y avait eu une vraie collaboration entre les deux services. L'exposition avait connu un assez beau succès en termes de fréquentation.

En revanche, l'exposition organisée par la seule bibliothèque l'année suivante (1998) à l'occasion des "Journées du patrimoine" et intitulée "Livres illustrés et littérature populaire au XIX^e siècle" avait été nettement moins fréquentée. L'exposition la plus récente (septembre-octobre 1999), qui portait sur l'éducation des citoyens de 1870 à 1914, n'a pas non plus eu le succès escompté. Nous avons eu l'occasion d'assister à sa préparation. On peut penser que cette manifestation n'a pas bénéficié d'une publicité suffisante. Par ailleurs, elle a été organisée sans travail de partenariat. On peut penser également que le sujet, et la nature de certains documents exposés, n'ont pas permis d'attirer un public large. Les vitrines et leur contenu, situées pour la plupart dans la première des deux salles de la section "études", avaient un aspect austère, et les lecteurs (surtout des adolescents, nous l'avons vu) qui passaient devant pour se rendre dans la seconde salle, ne semblaient tout simplement pas les voir, exactement comme pour les fichiers alignés le long du mur.

Il convient par ailleurs de signaler que la bibliothèque a déjà eu à quelques reprises l'occasion de prêter des documents à des musées organisateurs de leur propres expositions : ainsi des documents du fonds Gauny au musée de Colombes pour une exposition sur le Secours Mutuel.

Comme on le voit, l'essentiel reste à faire pour donner vie aux collections patrimoniales de la bibliothèque. Que peut-on proposer en matière de valorisation de ces fonds ? Les suggestions qui suivent s'appuient sur les diverses lectures que nous avons faites (articles, mémoires d'étude, ouvrages de synthèse, etc.), qui nous ont permis à la fois de prendre connaissance d'un certain nombre de cas concrets et de nous forger un certain nombre d'idées sur le sujet, mais aussi sur des entretiens que nous avons eus

avec un certain nombre de personnes concernées plus ou moins directement par cette question : conservateurs de la bibliothèque municipale, conservateurs de la bibliothèque universitaire de Paris-VIII, directrice des archives municipales, directrice du musée d'art et d'histoire, ... Nous avons souhaité être réalistes en tenant compte au maximum de la réalité locale : celle de la bibliothèque et de son environnement.

III. Propositions pour la mise en valeur des fonds patrimoniaux.

Nous pouvons d'emblée insister sur quelques points qui nous semblent particulièrement importants. En premier lieu, pour se donner des chances de réussir, il faut penser cette valorisation, autant que possible, dans le cadre de la lecture publique. Cela est nécessaire dans l'environnement économique et social difficile qui est celui de la ville de Saint-Denis. S'il est certain que les collections patrimoniales ne peuvent et ne doivent pas être mises sur le même plan que les autres, le fait de trop dissocier leur mise en valeur de la politique générale de la bibliothèque revient à perdre un certain nombre de publics potentiels et donc à diminuer ses chances de réussir. Cela revient aussi tout simplement à risquer de n'être pas entendu des élus municipaux et donc à se priver d'une possible augmentation des moyens dans ce domaine qui, rappelons-le, sont nuls jusqu'à présent. Ensuite, il nous semble que toute action entreprise, même si elle est de faible importance ou d'une importance moindre que ce que l'on souhaiterait (problème des moyens budgétaires, matériels et humains qui ne sont pas infinis), représente toujours une avancée, à partir du moment où elle a été bien ciblée et où elle est bien menée. D'autre part, il est bon, dans la mesure du possible, de mener plusieurs actions en même temps, de nature et d'envergure différentes, en évitant toutefois de se disperser et de gaspiller les moyens et les forces dont on dispose. Il faut varier les angles d'attaque, croiser les approches, afin d'attirer l'attention d'un public le plus varié possible, de le fidéliser, mais aussi afin d'accroître la motivation du personnel de la bibliothèque. Enfin, il est nécessaire d'avoir toujours présent à l'esprit la dimension de la coopération et du partenariat, au niveau local en particulier. Une logique d'échange et de travail en commun contribue fortement à l'obtention de résultats. Il ne peut toutefois y avoir collaboration que si la bibliothèque a au préalable fourni un certain nombre d'efforts. Quels sont ces efforts ? C'est ce qu'il convient de détailler maintenant.

1. Un nécessaire travail de fond à accomplir.

a. L'informatisation des collections.

On a vu plus haut à quel point les instruments de recherche étaient peu satisfaisants. Une harmonisation est nécessaire. L'expérience prouve que la multiplicité et la complexité des catalogues disponibles dans une bibliothèque déroutent les utilisateurs. Ces derniers, qu'ils soient de simples lecteurs ou des chercheurs patentés, se perdent dans les fichiers et les registres, omettent de consulter certains d'entre eux ou, tout simplement, se découragent. L'existence d'un catalogue unifié permet de tendre à l'exhaustivité lors de la recherche bibliographique. On le sait depuis longtemps maintenant : l'apparition de bases de données et de catalogues informatiques au sein des bibliothèques a considérablement transformé les pratiques de recherche documentaire. La puissance de l'outil informatique permet en effet de gagner un temps considérable au cours des recherches bibliographiques et de multiplier les possibilités d'accès aux notices. Le support informatique présente en outre l'avantage considérable de n'être pas figé et de pouvoir suivre les constantes évolutions du catalogage. Dans le domaine du livre ancien en particulier, les découvertes relatives aux différentes éditions d'un même ouvrage, aux adresses fausses ou réelles des imprimeurs et libraires, à l'identité des auteurs, des dédicataires, des graveurs et des possesseurs peuvent difficilement être intégrées à des notices sur support papier. En revanche, le caractère évolutif d'un catalogue informatisé permet d'intégrer facilement les mises à jour.

Mme Deloule a prévu cette informatisation, qui ne pourra être mise en œuvre qu'une fois celle de l'ensemble des collections de libre-accès terminée. Un moyen efficace consisterait à numériser peu à peu les différents fichiers, afin de ne pas les immobiliser trop longtemps, et à cataloguer en UNIMARC les collections d'après ces fiches numérisées, à l'aide d'un masque de saisie présent sur le même écran. Le problème est que pour l'instant, la bibliothèque ne dispose d'aucun scanner. Elle pourrait faire appel à un prestataire extérieur (une société privée), si elle estime y gagner en efficacité, en temps ou en argent : tout dépend de sa politique générale, des moyens qu'elle est prête à investir dans une telle opération (la bibliothèque, qui manque déjà de personnel, risque de ne pas avoir la possibilité d'immobiliser pendant plusieurs mois une

équipe de catalogueurs). Une fois cette lourde opération terminée, il faudra effectuer de nombreux contrôles de cohérence, en particulier à cause des problèmes de changements de cotes.

En ce qui concerne le catalogage, rappelons que la bibliothèque, pour son informatisation, avait fait le choix, auprès de la société OPSYS, d'un module de catalogage en UNIMARC complet, en prévision justement de ce futur traitement des collections patrimoniales. Les fiches catalographiques correspondant aux fonds spéciaux et aux documents les plus intéressants des collections générales pourraient être peu à peu complétées de façon précise grâce à un recours aux documents eux-mêmes. Il faut aussi songer à la solution qui consisterait à dériver des notices de la base BN-OPALE PLUS constituée à partir des fonds (documents imprimés) de la Bibliothèque nationale de France. Quoiqu'il en soit, il y aurait, pour l'indexation, un assez lourd travail d'uniformisation des vedettes (en ce qui concerne les vedettes-matières, la bibliothèque utilise, pour ses collections en libre-accès, la classification Blanc-Montmayeur). → BPI

Il faut nécessairement établir des priorités de traitement pour l'informatisation de ces fonds. Mme Deloule pense qu'il faudrait commencer par le fonds local (il continue d'être enrichi et c'est le plus consulté), avant d'enchaîner sur le fonds Commune de Paris, le fonds ancien, puis les autres fonds spéciaux ; on passerait ensuite aux fonds généraux : à ce niveau, les difficultés seront importantes, du fait de leur extrême hétérogénéité. Rappelons par exemple qu'ils recèlent des livres "anciens" à proprement parler.

Il serait particulièrement intéressant, à partir de ce catalogue informatisé, d'établir des catalogues-papier incluant une introduction scientifique, des notes critiques, des index, etc., pour les fonds spéciaux, afin de préserver l'unité intellectuelle de ces derniers (application du principe archivistique du respect des fonds) et d'aider les futurs lecteurs dans leurs recherches. On sait qu'un catalogue bien fait est souvent un stimulant pour la recherche : il peut inciter des étudiants à travailler sur un sujet élaboré, en partie au moins, à partir des documents concernés, surtout s'il est bien diffusé.

A terme, on pourrait envisager la mise à disposition de ce catalogue sur Internet ; il serait bien entendu mêlé au catalogue des documents en libre-accès et des usuels. Bien que cela ne soit évidemment pas prévu pour l'instant — la bibliothèque de Saint-

Denis n'est pas une bibliothèque municipale de toute première importance —, on peut également songer, à plus long terme sans doute, à une possible intégration au Catalogue Collectif de France (CCFR), qui fait appel à la norme Z 39-50 (consultation simultanée de plusieurs catalogues grâce à un protocole commun d'interrogation).

Parallèlement à ce travail "technique" de valorisation, une action commune au niveau local est envisageable. C'est d'ailleurs ainsi qu'à l'automne dernier, un guide des collections municipales (musée, archives, bibliothèque) sur le fonds Commune de Paris était en cours d'élaboration. C'est Mme Sylvie Gonzalez, directrice du musée d'art et d'histoire, qui a pris l'initiative de ce travail. Le musée, comme la bibliothèque, possède un fonds important de documents liés à la Commune de Paris, en particulier des documents iconographiques ; à la différence de la bibliothèque, il a une politique d'acquisition dans ce domaine. Les archives municipales ont elles aussi un fonds Commune de Paris. Cette dispersion s'explique par le fait que jusqu'aux grands travaux d'extension de la bibliothèque que nous avons évoqué plus haut, les trois services étaient regroupés dans le même bâtiment (celui qui abrite la bibliothèque) : nous y avons déjà fait allusion. A l'origine, il n'y avait d'ailleurs qu'un seul conservateur pour l'ensemble des collections patrimoniales municipales. Toujours est-il que ce guide, qui sera édité par le musée et qui sera gratuit, est conçu avant tout comme un document de communication. Ce ne sera pas un catalogue détaillé mais une synthèse, chaque établissement étant libre du degré de précision qu'il souhaite apporter à ses indications. Cette initiative doit être soulignée, car, aux dires de Mme Gonzalez, le musée a très peu de contacts avec la bibliothèque. Nous pensons qu'un bon moyen de poursuivre cette collaboration serait de procéder à la diffusion de ce guide sur Internet. Les archives municipales seraient bien entendues associées à l'opération. Il faudrait s'accorder sur le site hébergeant, sur les renvois d'un site à un autre. Il faut toutefois savoir que le service des archives et que le musée d'art et d'histoire n'ont pas de site Web ; pour ce dernier, Mme Gonzalez fait en effet remarquer qu'un tel site, pour être valable, doit être régulièrement entretenu et elle pense ne pas disposer de moyens humains suffisants pour ce faire. Toutefois, le musée est déjà présent sur le Web, par le biais du site de la mairie de Saint-Denis.

Nous venons de voir que la valorisation des collections patrimoniales de la bibliothèque devait passer par leur informatisation. Mais, en ce qui concerne les fonds généraux, cette informatisation ne va pas de soi, car il est certain que beaucoup de documents n'ont pas de valeur ni d'intérêt particuliers, et n'ont donc pas à encombrer un futur catalogue informatique.

b. L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de tri et de désherbage pour les fonds généraux.

Une bonne valorisation doit reposer sur des bases documentaires saines. Or la bibliothèque, on l'a vu, est loin de savoir toujours précisément ce qu'elle abrite en matière de collections dans ses magasins : cette situation est un handicap pour la définition et la mise en œuvre d'une politique de valorisation de qualité. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut procéder à un récolement général et effectuer en parallèle un travail de tri très poussé. Il serait très souvent nécessaire, d'après ce que nous avons pu voir, d'avancer livre après livre, boîte après boîte, car, sur bien des rayonnages, le plus intéressant (œuvres littéraires des premières décennies du XX^e siècle totalement oubliées et devenues difficiles à trouver, la collection d'*Arts et métiers graphiques*, très belle revue des années 1930, photographies, brochures témoignant de la vie sociale, artistique et intellectuelle de Saint-Denis à d'autres époques, etc.) côtoie sans cesse le plus banal ou le plus inutile (vieux annuaires téléphoniques, guides pratiques périmés, etc.). Il s'agit naturellement d'un travail exigeant, qui requiert non seulement des compétences bibliothéconomiques (dans le domaine du désherbage et des collections) mais aussi des connaissances littéraires ou autres parfois pointues.

Il est important, au cours d'un tel travail, d'avoir toujours en même temps présents à l'esprit les documents en magasins et les documents en libre-accès : les collections pourraient souvent se compléter, il y aurait sans doute de nombreux liens à établir, d'où l'importance des possibilités offertes par le catalogage informatisé. L'OPAC contribuerait fortement et rapidement à faire connaître les documents nouvellement catalogués. A nos yeux, cela est déjà une forme très importante de valorisation : il

s'agirait d'une "remise à flot" de documents ou de collections de valeur (bibliophilique, littéraire, historique ou autre) qui, pour l'instant, semblent condamnés à l'oubli.

Il n'est pas question, naturellement, de perdre de vue les problèmes de conservation. Pour les fonds spéciaux, et notamment pour le fonds ancien, la consultation des livres, périodiques, etc. serait soumise si nécessaire à l'autorisation du conservateur qui s'assurerait du sérieux de la demande (travail de recherche, etc.), en n'oubliant pas cependant que, d'un point de vue légal, ces documents sont le bien de tous et donc qu'à partir du moment où la demande de la personne qui désire consulter un document donné présente un minimum de sérieux et pour peu que le document en question ne présente pas un caractère particulièrement précieux, cette demande doit être satisfaite. Si l'on veut donner une véritable chance à ces fonds, il est important d'adopter une politique de communication libérale, ce qui ne veut pas dire démagogique : il ne s'agit pas de risquer de les mettre en danger. De toute façon, les documents très fragiles ou trop abîmés ne seraient pas communiqués avant d'avoir été restaurés. Cette restauration a un coût ; il faudrait donc étudier soigneusement les propositions de diverses sociétés de restauration et de reliure afin de chercher à obtenir le meilleur service au meilleur prix. En amont, il faudrait décider de la place qu'on est prêt à accorder à ces dépenses dans le budget général de la bibliothèque. Il faut être réaliste : les sommes éventuellement consacrées à cette opération seront toujours modestes.

Dès à présent, la bibliothèque doit se soucier, pour l'ensemble de ses collections patrimoniales, de faire de la conservation préventive. Elle doit se préparer techniquement à une éventuelle catastrophe (incendie...). Elle doit entretenir davantage ces fonds, en se livrant à des opérations régulières de dépoussiérage. Les périodiques qui se trouvent dans une des salles de travail (voir plus haut) doivent être transférés au plus tôt dans les magasins.

c. Une indispensable sensibilisation du personnel.

Toutes ces opérations, tout ce travail ne peuvent s'accomplir qu'avec la participation active du personnel. Or, pour l'heure, la valorisation des fonds patrimoniaux n'est pas à l'ordre du jour et, même si certains agents de la bibliothèque s'intéressent au sujet, leur travail quotidien est très éloigné de ce domaine précis. En fait,

le personnel doit lui-même prendre peu à peu conscience de la valeur ajoutée que ces collections patrimoniales apportent à la bibliothèque. Il faut au départ impulser une dynamique ; mais il faut aussi, si l'on veut se donner pleinement les moyens de réussir, agir progressivement, de façon à ce que l'idée ait le temps de faire son chemin dans l'esprit d'un maximum de personnes. Il faut discuter, recueillir les idées et les propositions, en faire la synthèse. Plus les agents se sentent impliqués, plus ils participeront activement aux différents travaux prévus dans le plan de mise en valeur. A Saint-Denis, tout cela sous-entend une réorganisation du travail, une redistribution des tâches. Il ne faut pas se cacher que cela est très délicat à gérer dans le contexte actuel. La bibliothèque manque déjà de personnel pour la lecture publique. Les agents sont loin d'avoir toujours le temps de fournir une aide personnalisée au public qui les sollicite pour trouver un ouvrage, effectuer une recherche documentaire, etc. Ils manquent aussi parfois de temps pour préparer sérieusement les réunions de commande. Une autre difficulté vient du fait que beaucoup sont insuffisamment formés, que ce soit en histoire du livre ou dans le domaine de la conservation. Il faudrait sans doute prévoir, dans le cadre de la formation continue, des stages spécialisés pour quelques personnes ; les agents formés peuvent par ailleurs former à leur tour leurs collègues.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue que certains membres du personnel posent problème à la bibliothèque (absences injustifiées, travail insuffisant, comportement inacceptable). Il sera difficile d'impliquer ces agents dans un programme d'ensemble de ce type.

Ces difficultés n'empêchent pas de lancer d'emblée des actions de valorisation relativement faciles à mettre en œuvre et qui peuvent donner de bons résultats.

2. Faire connaître ces fonds par des outils de communication simples et efficaces.

a. Au niveau de la bibliothèque.

La première chose à faire serait sans doute d'élaborer un guide du lecteur qui mette suffisamment en valeur l'ensemble des collections patrimoniales (spécialisées et générales). On a vu qu'il n'y avait quasiment rien pour l'instant. Ce document pourrait comprendre quelques reproductions (partielles ou non) de documents iconographiques

particulièrement attrayants : caricatures extraites de journaux satiriques du début du siècle, gravures figurant dans des récits de voyage du XVIII^e siècle, détails de cartes anciennes de la région, etc. L'accent serait mis sur la diversité et la richesse des collections (elles seraient présentées rapidement mais précisément) et, conséquence directe, sur la diversité des publics concernés : étudiants et chercheurs certes, mais aussi amateurs de littérature peu connue ou encore simples curieux désireux de se cultiver.

Un signalement du même type devrait opéré sur le site Web de la bibliothèque. Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, ce site existe déjà, mais à l'état d'ébauche seulement. En effet, sur le site officiel de la ville de Saint-Denis, à la rubrique "art & culture", on trouve un atelier d'écriture virtuel sur le thème de l'an 2000, organisé par la bibliothèque en collaboration avec un conseiller littéraire ; cet atelier héberge une page Web¹ à laquelle on accède en cliquant sur le lien "Infos pratiques" : il s'agit en fait d'une présentation de la bibliothèque (horaires, modalités d'inscription, activités). Le paragraphe "Les services de la bibliothèque multimédia" se termine ainsi : "Les fonds spécialisés, en consultation sur place : -un fonds ancien issu des confiscations révolutionnaires / -l'histoire de saint-denis [sic] / -l'histoire du 19^{ème} siècle et le mouvement ouvrier / -la commune [sic] de Paris". Ce paragraphe a le mérite d'exister. Cependant, on ne peut que regretter les fautes, les approximations et les imprécisions d'ordres divers qu'il contient ; la présentation est en outre très lacunaire. Une première action, immédiatement réalisable, consisterait à étoffer un peu et à donner de la rigueur à cette présentation.

Pour l'instant, cette présentation de la bibliothèque est hébergée par l'atelier d'écriture, qui se termine en mars 2000. Par la suite, la bibliothèque espère disposer de son propre site. Si ce site était créé, on pourrait faire une véritable publicité autour des fonds patrimoniaux, en réalisant un harmonieux mélange entre texte et image. On peut par exemple envisager la mise en place d'une petite exposition virtuelle, renouvelée de temps à autre, et réalisée à partir de quelques documents numérisés. On aurait soin de sélectionner des documents suffisamment anciens pour être libres de tout droit d'auteur. La bibliothèque pourrait s'inspirer de modèles comme ceux de la Bibliothèque nationale de France, de la médiathèque de Metz, ou encore de la bibliothèque électronique de

¹ Adresse URL : <http://www.ville-saint-denis.fr/latelier/reseau.htm>

Lisieux¹, en les adaptant évidemment à son niveau et à ses moyens. Ces mini-expositions constitueraient un "produit d'appel" et ne nécessiteraient pas un travail très important.

La bibliothèque dispose déjà d'un certain nombre de photographies de qualité réalisées par un photographe professionnel : elle peut les numériser (en mode image) afin de les installer sur son site Web. Le scanner utilisé (elle n'en a pas pour l'instant), sans être du matériel haut de gamme et très coûteux, devra être suffisamment performant pour que les images retouchées à l'aide d'un logiciel spécialisé restent de bonne qualité.

La bibliothèque peut aussi faire connaître ses collections patrimoniales par la vente de cartes postales et de posters. A vrai dire, les lecteurs ont déjà la possibilité d'acquérir, à la banque de prêt de la section adultes, un ensemble de 12 cartes postales ("12 cartes postales des plus beaux documents de la bibliothèque") constitué en 1998 à l'occasion du bicentenaire de la bibliothèque². Nous avons pu constater qu'il n'était quasiment jamais vendu, sans doute parce que les gens viennent à la bibliothèque avec la seule idée d'emprunter des documents. On peut aussi penser qu'ils ne sont pas prêts à investir vingt francs pour des cartes postales dont ils ne voient de toute façon pas l'intérêt. Il serait peut-être plus judicieux de vendre ces cartes à l'unité.

b. A l'extérieur de la bibliothèque.

Là encore, des choses ont déjà été faites : elles semblent malheureusement n'avoir eu aucune incidence sur la fréquentation de ces fonds.

Nous pensons d'abord à la collection *Patrimoine des bibliothèques de France*. *Un guide des régions* : le premier tome, consacré à l'Ile-de-France, contient un article de quatre pages consacré à la bibliothèque municipale de Saint-Denis. On pourrait être tenté de prolonger ce type de publicité en consacrant un volume de la collection

¹ Adresses URL : <http://www.bnf.fr> ; <http://www.mairie-metz.fr:8080/METZ/MED/MED-Somm.html> ; <http://www.bmlisieux.com>

² Nous avons reproduit quelques-unes de ces cartes en annexe n° 1, p. III-V.

*Re(Découvertes)*¹ à un aspect de ces fonds patrimoniaux, qui ferait l'objet au préalable d'une exposition. On peut citer l'exemple de la bibliothèque municipale de Poitiers qui a fait récemment connaître au public l'un de ses fonds, constitué à partir de la bibliothèque personnelle de l'intellectuel français Jean-Richard Bloch (1884-1947).

Les partenaires culturels et intellectuels locaux tels que les archives municipales, le musée d'art et d'histoire, la bibliothèque universitaire de Paris-VIII, mais aussi la mairie, l'office du tourisme doivent, pour leur part, être en mesure de diffuser le guide du lecteur de la bibliothèque. Cette dernière d'ailleurs, comme toutes les bibliothèques municipales, propose à ses lecteurs de nombreux petits guides et prospectus concernant ces différentes institutions. Il est évident que cette publicité mutuelle ne peut qu'être un bien pour tous. Elle est une chance supplémentaire pour les fonds patrimoniaux de la bibliothèque.

A ce niveau, celui du "faire connaître", l'association "Saint-Denis, ville universitaire" a sans doute un rôle important à jouer. Jacques Drouard, son principal animateur, a insisté, lors de l'entretien que nous avons eu avec lui, sur la fonction de médiation qui était la sienne. Cette association, fondée en novembre 1997 par Michel Samuel, maître de conférences en anthropologie, à l'initiative d'enseignants, de membres du personnel et d'étudiants de l'Université Paris-VIII résidant à Saint-Denis, souhaite "contribuer à faire émerger et à faire exister des projets individuels et collectifs, dont l'objectif vise à développer le caractère universitaire de la Ville de Saint-Denis dans l'intérêt réciproque de ses habitants et de ses acteurs d'une part et des usagers de l'Université Paris 8 d'autre part" (extrait de la brochure de présentation). A vrai dire, l'association, très active dans le domaine culturel, a déjà collaboré avec la bibliothèque municipale : elle a contribué à promouvoir les "Eclats de lire" de 1998 et 1999, grande manifestation annuelle que nous avons déjà évoquée. Jacques Drouard pense que la bibliothèque, de façon générale, doit diffuser l'information plus qu'elle ne le fait et s'ouvrir davantage à des partenaires extérieurs. En ce qui concerne les fonds

¹ Cette collection, éditée par la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) et la Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques (FFCB), a été lancée par la DLL en 1992 pour accueillir les catalogues des expositions organisées, chaque année, par les bibliothèques municipales dans le cadre du Mois du Patrimoine écrit.

patrimoniaux, il a déjà lui-même contribué à des actions de mise en valeur, en direction du monde scolaire notamment (enseignement secondaire). Nous y reviendrons.

3. Des actions d'animation.

a. Les expositions.

Dans ce domaine, le moyen le plus classique de valoriser un patrimoine écrit donné est certainement l'exposition. Il s'agit d'abord de donner à voir de la façon la plus attrayante possible un certain nombre de documents selon un certain fil conducteur : ces documents peuvent appartenir à un même fonds (exemple de l'exposition récente organisée par la bibliothèque municipale de Lyon sur le fonds jésuite, nouvellement acquis) ou être réunis parce qu'on peut les rattacher à un même thème (ils peuvent alors provenir de différents établissements). Mais l'exposition, au-delà de la simple opération de montrer, se doit également d'expliquer et de faire comprendre le patrimoine. Le rôle du bibliothécaire est donc avant tout celui de médiateur : c'est lui qui choisit les documents, organise — en collaboration avec d'autres — la mise en espace, c'est-à-dire la façon dont les documents seront perçus par le public. Des notices suffisamment fournies et claires à la fois doivent expliciter le propos de l'exposition et le choix des documents. Quant au catalogue, il prolonge l'exposition et permet de la présenter sous un angle différent, en ordonnant les informations.

Nous avons déjà évoqué les expositions récentes organisées à partir de ses collections patrimoniales par la bibliothèque municipale de Saint-Denis. On peut tirer un certain nombre de conclusions de ces expériences. Il faut rappeler qu'en termes démographiques, la ville de Saint-Denis est une ville jeune, et la bibliothèque doit fournir un effort particulier en direction de ces jeunes. Elle les accueille déjà en grand nombre : les salles de travail de la section "études" sont très prisées par les collégiens et les lycéens. Si l'on organise des expositions où intervient le patrimoine, il est indispensable d'intégrer dans la réflexion l'existence de ce public. Autrement dit, l'exposition devra avoir un caractère très pédagogique. La bibliothèque aurait en fait tout intérêt à travailler avec des enseignants du primaire et du secondaire pour le choix des sujets (qui doivent être suffisamment larges) et pour la réalisation concrète. Le

musée d'art et d'histoire a une solide expérience en la matière (plus de la moitié de ses visiteurs sont des scolaires) : il pourrait en faire bénéficier la bibliothèque, pour peu que les deux établissements envisagent de collaborer davantage qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

Il est clair que la bibliothèque risque de ne pas toujours disposer des moyens humains, matériels ou financiers qu'elle souhaiterait pour organiser ses futures expositions à caractère patrimonial. Certes, il est intéressant de pouvoir faire appel à un scénographe professionnel. Mais nous pensons qu'une scénographie réussie ne requiert pas nécessairement de grands moyens : l'important, comme le souligne Jacques Drouard (de l'association "Saint-Denis, ville universitaire", déjà évoquée plus haut), qui a déjà lui-même organisé des expositions, est d'éviter l'austérité et de donner suffisamment de place au visuel, à l'audio-visuel même : du son, un peu de vidéo (film documentaire), quelques objets bien choisis et bien mis en valeur, des vitrines pas trop chargées avec un maximum de documents visuellement attirants, une disposition d'ensemble attrayante sont autant d'atouts pour réussir.

En ce qui concerne l'organisation d'éventuelles expositions, nous devons aussi rappeler que l'enjeu est bien souvent politique : c'est l'occasion pour les élus de montrer à la population qu'ils investissent dans la culture. Mais ce peut être l'inverse : c'est un moyen pour le bibliothécaire d'attirer davantage l'attention des élus sur sa bibliothèque, d'en montrer le dynamisme, et donc d'essayer de les convaincre qu'elle a besoin de davantage de moyens. La bibliothèque de Saint-Denis est placée dans ce type de situation et sa directrice, Mme Deloule, a tout fait conscience que c'est d'abord à elle de prouver l'importance culturelle et sociale de son établissement par des actions dynamiques si elle veut obtenir quelque chose.

b. Les conférences et les débats.

Il faut veiller là encore à rechercher un bon équilibre entre qualité et accessibilité à un large public. Il est intéressant d'organiser ce type de manifestations à l'occasion d'une exposition mettant une partie des collections patrimoniales en valeur. Ces deux types d'animation se complètent et s'enrichissent mutuellement. C'est en outre un bon

moyen d'attirer un public plus nombreux : une conférence réussie poussera les gens à aller voir l'exposition, et, inversement, ceux qui auront apprécié l'exposition trouveront dans la conférence l'occasion de prolonger leur curiosité.

Une conférence peut être par ailleurs un bon moyen pour la bibliothèque d'entretenir des relations avec d'autres institutions ou associations culturelles : c'est ainsi qu'elle a déjà abrité dans ses locaux une conférence portant sur l'archéologie locale.

Mais une conférence ou un débat, c'est aussi l'occasion d'une ouverture vers le monde universitaire. Nous pensons par exemple qu'il serait intéressant, pour la bibliothèque municipale, de faire venir un professeur d'histoire spécialiste de la Commune de Paris, pour qu'il vienne parler de sa spécialité et faire en même temps indirectement de la publicité pour les fonds relatifs à ce sujet détenus par la bibliothèque, que ce soit auprès d'éventuels étudiants en histoire présents lors de son intervention, ou auprès de ses propres étudiants en les poussant à exploiter ces fonds.

En ce qui concerne l'organisation d'éventuels débats, il faut prendre conscience que c'est toujours un pari risqué, en termes de qualité comme de fréquentation. Le public d'une conférence vient pour apprendre quelque chose, pour enrichir sa culture générale ; on n'attend pas de lui qu'il s'implique, à la différence du débat, qui est ainsi beaucoup moins sécurisant. Il faut veiller à faire appel à des personnalités suffisamment à l'aise avec ce type de manifestations. Nous pensons de toute façon que le patrimoine de la bibliothèque municipale de Saint-Denis ne justifie sans doute pas, du moins pour l'instant, l'organisation d'une telle manifestation. Rappelons que lors des "Eclats de lire" de novembre 1999, deux débats ont été organisés, avec succès d'ailleurs : mais ils portaient sur des sujets à la fois locaux et généraux, et surtout d'actualité (les librairies indépendantes ; l'avenir de la bibliothèque). Il paraît difficile, dans le contexte local, de mobiliser vraiment les gens sur le patrimoine, quand on sait à quel point il est méconnu à l'heure actuelle.

Quelle que soit l'animation que l'on met en place, il faut penser à assurer une publicité suffisante autour de l'évènement. Nous avons déjà souligné le rôle majeur des différents partenaires locaux (autres établissements culturels, office du tourisme, mairie). La presse locale (le *Journal de Saint-Denis*, éventuellement les journaux municipaux de communes voisines, des journaux culturels et associatifs locaux, l'édition

"Seine-Saint-Denis" du *Parisien*, la presse étudiante), les commerces locaux sont d'autres relais fort utiles pour diffuser l'information. Il peut être intéressant, pour cette nécessaire publicité, de s'en remettre à un attaché de presse : c'est ce qui a été fait, rappelons-le, pour les "Eclats de lire".

4. L'action pédagogique.

C'est un type d'action très valorisant pour ceux qui y participent, car d'une part le public sera nécessairement au rendez-vous, d'autre part les contacts avec ce public ont toutes les chances de prendre la forme d'un véritable échange. Cette action peut être entreprise en collaboration avec les archives municipales, le musée d'art et d'histoire, mais aussi les services archéologiques locaux, qui ont déjà lancé des projets intéressants, comme on va le voir.

Il s'agirait de travailler sur les fonds patrimoniaux avec les classes des écoles primaires, des collèges et des lycées, et aussi avec les C.D.I. Il existe déjà des liens entre la bibliothèque municipale et l'enseignement scolaire local, particulièrement au niveau de la section jeunesse. La bibliothèque peut s'appuyer sur ces liens. Il y a aussi un possible rôle à jouer pour un professeur d'histoire-géographie détaché quelques heures par semaine, pour une durée plus ou moins longue, comme cela existe souvent — par exemple à Belfort ou à Montbéliard — dans les services d'archives départementaux et municipaux ; ce serait d'ailleurs un bon moyen de développer une coopération avec le service des archives municipales, qui accueille des groupes de scolaires, mais n'a pas de service pédagogique. Mme Frédérique Jacquet, sa directrice, souhaite depuis longtemps un tel rapprochement.

On pourrait mettre en place, lorsque c'est possible, des animations en phase avec les programmes scolaires (d'histoire-géographie, de français), mais pas uniquement : les documents sur lesquels s'appuyeraient les enseignants doivent avant tout être pensés comme un support pour un enrichissement intellectuel et une ouverture vers d'autres horizons historiques, géographiques et culturels. Ils peuvent venir à l'appui d'un cours mais doivent aussi être eux-mêmes source de curiosité, de questionnement et de

réflexion. Une exposition organisée par la bibliothèque peut aussi constituer un bon point de départ.

Les documents peuvent être exploités tant dans leur matérialité que dans leur contenu ; leur étude doit aider les jeunes à s'exprimer, tant oralement que par écrit, et à développer leur esprit critique. Nous pensons par ailleurs qu'il faut partir, autant que possible, de ce que les enfants et les adolescents connaissent ou de ce qui les intéresse. Il faut faire des rapprochements, établir des ponts entre le passé et le présent, en choisissant des thèmes qui retiendront l'attention des jeunes. Il ne faut pas perdre de vue qu'à Saint-Denis, une bonne partie de ces jeunes connaît des difficultés scolaires plus ou moins importantes ; ces séances de travail à la bibliothèque, pour être fructueuses, doivent être conçues de façon suffisamment attrayante, voire ludique. Elles doivent être comprises comme une occasion, pour les enseignants, d'aborder autrement, avec leurs élèves (en s'adaptant bien sûr à leur âge et au niveau des classes), la question de la transmission et de l'appropriation du savoir, et de faire réfléchir sur le rapport complexe que nous avons au texte et à l'image. Il est évident qu'il faut intégrer dans ces ateliers des travaux pratiques sur Internet et sur les outils documentaires et encyclopédiques de la bibliothèque, notamment les CD-Rom. On voit ici aisément l'intérêt d'une collaboration avec les C.D.I des collèges et des lycées, qui permet de prolonger le travail fait à la bibliothèque. L'élaboration de projets impliquant les autres partenaires culturels locaux ne ferait qu'augmenter les possibilités de travail.

Ces actions pédagogiques peuvent aussi être un moyen d'aider les jeunes à se construire des repères, à trouver leur place dans la société : le fonds local, notamment, peut les aider à s'approprier le passé de leur ville et peut jouer comme un outil d'aide à l'intégration. Il serait intéressant, à ce propos, d'évoquer l'action de l'unité d'archéologie de la ville, qui "veut faire de l'archéologie un vecteur d'identité locale"¹. Nicole Rodrigues, directrice de cette unité, propose son analyse, qui ne concerne pas seulement les jeunes scolarisés mais l'ensemble de la population dionysienne : "Saint-Denis étant une ville multiculturelle, avec de nombreux immigrés, nous ne partons pas forcément de la notion de territoire pour diffuser les connaissances archéologiques. Nous nous appuyons plutôt sur les objets, parce qu'ils renvoient à des références concrètes et quotidiennes, qui permettent de capter l'attention des publics les plus divers, sans

¹ *La Gazette des communes, des départements et des régions*, 20 septembre 1999.

barrière culturelle. Nous cherchons à aller au devant des publics". Le même article nous apprend que "Saint-Denis compte intensifier sa politique de restitution du patrimoine archéologique, dans le cadre d'un projet de médiation culturelle intitulé "Archéologie, territoire et citoyenneté", qui devrait être mis en œuvre à partir de l'année 2000". L'objectif serait de faire de l'archéologie "un outil producteur de mémoire et d'identité", par le biais d'actions de proximité (expositions itinérantes, mallettes pédagogiques, jeux), auxquelles travaille une médiatrice culturelle. Nous pensons que la bibliothèque peut tout à fait s'inspirer de l'esprit d'une telle démarche ; de façon concrète, il lui faudrait trouver sa propre voie, en collaboration avec ses partenaires, car on ne met pas en valeur de la même façon un patrimoine archéologique et un patrimoine écrit.

Une autre expérience innovante, toujours dans le domaine de l'archéologie, à destination des collèges, et dont pourrait s'inspirer la bibliothèque, nous est rapportée par le *Parisien* du 22 septembre 1999. Nous reproduisons en partie cet article, qui nous paraît intéressant : "En quoi la connaissance du patrimoine local peut-elle contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté ? C'est sur la base de cette interrogation qu'est né, lors de l'édition de 1997 des Journées du patrimoine, un partenariat original entre la cellule pédagogique de l'inspection académique et la mission d'archéologie de Seine-Saint-Denis. [...] cette expérience vise à aider les enseignants de collège à mettre en place des projets relatifs au patrimoine de la Seine-Saint-Denis. Dans cette optique, treize emplois jeunes aux profils variés (historiens, archéologues, urbanistes...) ont été recrutés il y a deux ans par l'inspection pour assurer des missions de "médiateurs du patrimoine". Ces aides-éducateurs apportent leurs compétences, se documentent aux archives du centre départemental d'archéologie puis mettent en place avec les enseignants qui le souhaitent des ateliers spécifiques pouvant mobiliser les élèves jusqu'à une demi-journée par semaine. Les objectifs sont multiples : aider à ressouder certaines classes dispersées, améliorer par ce biais la maîtrise de la langue française (écrite ou orale), revaloriser l'image d'un département mal aimé en le faisant mieux connaître de ses jeunes habitants, mais aussi des profs qui n'y restent généralement que peu de temps. Après une année de rodage, une cinquantaine de projets pédagogiques ont fleuri l'an passé. Par exemple, [...] une 4^e du collège Diderot, à Aubervilliers, a dépouillé les archives locales pour connaître la population de la commune au XVIII^e siècle — principalement des maraîchers — et ses modes de vie [...]"

Il faut par ailleurs savoir qu'à Saint-Denis, l'Université d'été 1999 a vu la mise en place d'ateliers dont l'objectif était la mise en place d'un site Web à vocation pédagogique sur le thème "Paysages et industrialisation", le public visé étant celui des collégiens et des lycéens. Des professeurs de l'enseignement secondaire ont monté de petits groupes d'étude afin d'élaborer des dossiers pédagogiques à partir d'un travail de repérage et de recherche aux archives municipales, mais aussi à la bibliothèque municipale, où, entre autres, un certain nombre d'ouvrages et de périodiques du fonds local ont été exploités : analyse de la vie ouvrière, de la politique municipale en matière d'habitat urbain, etc. Jacques Drouard a participé activement à ce projet, qui n'a pas encore été mené à son terme.

Il nous semble que l'on perçoit bien, à travers ces exemples, le rôle que peuvent jouer les collections patrimoniales de la bibliothèque dans la formation scolaire et personnelle des jeunes. Que peut-on dire maintenant des relations avec le monde universitaire ?

5. Un travail à mener en direction du monde universitaire et en coopération avec lui.

a. Développer les relations avec l'Université Paris-VIII et sa bibliothèque.

Il faut souligner d'emblée que Saint-Denis dispose d'un atout de taille : l'ouverture de l'Université Paris-VIII vers l'extérieur. A vrai dire, depuis ses origines (Université de Vincennes), cette université a toujours manifesté une volonté d'ouverture au plus grand nombre. C'est ainsi qu'une Charte quadriennale de partenariat ville de Saint-Denis / Université Paris-VIII a été signée le 6 février 1998 par M. Patrick Braouezec, député-maire de Saint-Denis, et M. Renaud Fabre, Président de cette université, qui met en avant une volonté commune de développer les rapports entre la population et le monde universitaire, comme en témoigne un extrait du préambule de cette charte : "l'Université Paris-VIII occupe une place prépondérante sur le territoire [de la ville]. L'ouverture sur son site d'une des plus grandes bibliothèques universitaires, ses pôles d'excellence et la diversité de son public sont autant d'éléments qui

confirment, si besoin est, qu'elle prend rang parmi les universités les plus vivantes du territoire. Saint-Denis et ses habitants doivent pouvoir se reconnaître dans cet établissement qui fait corps avec la ville".

La nouvelle bibliothèque universitaire, qui a ouvert ses portes en avril 1998, témoigne déjà par son architecture, due à Pierre Riboulet, de cette volonté d'ouverture. Dans un texte de présentation des nouvelles installations, Mme Madeleine Jullien, sa directrice, résume la "philosophie" de l'établissement : "Nous avons voulu concilier une bibliothèque de recherche et une bibliothèque d'enseignement, ouverte à la ville et au département. Un équipement de cette ampleur peut en effet, sans léser les étudiants et les chercheurs, s'ouvrir sur la cité. Nous voulons une bibliothèque polyvalente qui assume sa mission de diffusion du savoir dans l'université mais dont l'organisation permette l'ouverture à d'autres publics non universitaires, particulièrement aux enseignants de la Seine-Saint-Denis, mais aussi aux collectivités locales et aux entreprises".

Dans ce contexte, quelle collaboration peut-on envisager entre cet établissement et la bibliothèque municipale, dans l'optique d'une mise en valeur des fonds patrimoniaux de cette dernière ? Nous avons rencontré M. Pierre Foll, adjoint de Mme Jullien, ainsi que Mme Christine Ferret, conservatrice et responsable des acquisitions en histoire, pour évoquer cette question. Un premier élément à souligner est que la bibliothèque universitaire, qui n'existe que depuis 30 ans, n'a pas de fonds patrimoniaux. Elle n'a pas non plus de fonds spécifiques sur Saint-Denis ou le département de Seine-Saint-Denis : la constitution de ce type de fonds ne correspond pas à sa vocation ni à ses missions.

Par ailleurs, la bibliothèque universitaire dispose d'un site Web¹ : il est tout à fait envisageable de créer un lien avec le futur site Web de la bibliothèque municipale. Il faut d'autre part savoir qu'il n'est pas toujours facile pour les conservateurs d'établir des relations solides avec les professeurs. Théoriquement, il était prévu que pour chaque discipline enseignée à Paris-VIII, il y ait un professeur jouant le rôle de correspondant avec le responsable concerné de la bibliothèque universitaire. Mais l'esprit "d'autonomie" de beaucoup de professeurs n'a pas permis que ce système se mette

¹ Adresse URL : <http://www-bu.univ-paris8.fr>

véritablement en place. Cela ne favorise naturellement pas la situation de la bibliothèque municipale, qui pourrait utiliser la bibliothèque universitaire comme un relais vers les professeurs susceptibles de s'intéresser à ses collections patrimoniales. Nous avons vu plus haut que les bibliothécaires de la bibliothèque municipale avaient pu constater que, de temps à autre, des étudiants, des professeurs venaient travailler sur des documents des magasins. Mme Ferret confirme que certains étudiants ont travaillé sur l'histoire industrielle et sociale de la ville, notamment à partir des fonds de la bibliothèque municipale ; mais le département d'histoire de l'université ne privilégie pas particulièrement cet axe de recherche.

En fait, en l'état actuel des choses du moins, la bibliothèque municipale risque d'avoir beaucoup de mal à se rapprocher de l'université, ce qui est assez paradoxal si l'on considère la volonté affichée d'ouverture de cette dernière. Cette absence de liens entre ces deux types d'établissements est malheureusement une situation assez générale en France. Les professeurs d'université semblent bien souvent manquer d'intérêt pour les collections des bibliothèques municipales, et les rapports institutionnels entre ces dernières et les bibliothèques universitaires sont très rares (les cas de Clermont-Ferrand, de Troyes sont des exceptions).

Concrètement, la bibliothèque municipale de Saint-Denis doit tenir compte de l'existence d'un certain nombre de limites. En premier lieu, le département d'histoire de l'Université Paris-VIII n'est pas très important, il n'a pas une identité forte, et les étudiants qui désirent effectuer un 3^e cycle vont poursuivre leurs études à Paris. Ensuite, les étudiants en histoire n'ont pas nécessairement vocation à s'intéresser à des sujets liés aux collections patrimoniales de la bibliothèque municipale de la bibliothèque municipale, et ce d'autant plus que peu d'étudiants de cette université sont Dyonisiens. Enfin, de façon générale, Mme Ferret pense qu'une collaboration suivie entre les deux bibliothèques s'avère difficile, même si elle est très souhaitable, car chacune a son propre travail et ses propres difficultés. Elle fait aussi remarquer que les enseignants sont souvent trop peu disponibles et réceptifs.

Malgré ces limites, on peut penser que si la bibliothèque municipale se montre particulièrement décidée à valoriser son patrimoine, la situation peut évoluer. On peut aussi penser que l'association "Saint-Denis, ville universitaire" peut aider à un

rapprochement entre les différents acteurs concernés : professeurs, étudiants et bibliothécaires.

Mais il nous semble en même temps que la bibliothèque municipale a tout intérêt à étendre sa volonté de collaboration avec le monde de la recherche au-delà de la seule université de Paris-VIII.

b. Attirer davantage les chercheurs (au-delà de Paris-VIII).

Une initiative locale remontant au début de l'année 1999, à l'origine de laquelle on retrouve l'association "Saint-Denis, ville universitaire", va dans ce sens et pourrait, à condition que les différentes parties concernées s'impliquent véritablement, être un excellent moyen pour la bibliothèque municipale de promouvoir ses collections patrimoniales. Il s'agit de la mise en place d'un réseau baptisé "Etudes dionysiennes (documentation, recherche, valorisation)". Un document de travail diffusé par l'association indique que "l'objectif est entre autres d'encourager le développement des recherches sur la ville de Saint-Denis, notamment à partir des sources documentaires détenues par les différentes institutions dionysiennes". Des produits concrets devraient être élaborés, notamment un annuaire des institutions documentaires dionysiennes et un répertoire des chercheurs ayant travaillé ou travaillant sur la ville de Saint-Denis. Le même document de travail précise que "le but de ce répertoire serait triple : - permettre à chaque nouveau chercheur d'entrer en contact avec ceux qui ont travaillé ou travaillent sur des objets ou des problématiques semblables ou complémentaires ; - susciter des rencontres autour de thématiques communes ; - informer les chercheurs sur des initiatives de valorisation, éventuellement pour les y faire participer."

Il semble malheureusement que ce projet soit en passe d'être abandonné, faute de motivation suffisante de la part d'un certain nombre d'institutions concernées.

Un autre axe fort de communication avec le monde de la recherche, pour la bibliothèque, est celui de la Commune de Paris. Nous avons déjà fait mention d'un guide des collections municipales (musée, archives, bibliothèque) sur ce thème, en cours d'élaboration à l'automne dernier. Nous devons aussi évoquer le rôle de Bertrand Tillier, docteur en histoire de l'art, chargé de mission en 1999 auprès du musée d'art et

d'histoire, pour effectuer un travail d'évaluation et de muséographie sur les collections liées à la Commune : la bibliothèque aurait tout intérêt à prolonger les contacts qu'elle a déjà eus avec lui. Ajoutons qu'à la suite des travaux de ce chercheur, un film sur la Commune de Paris devrait être diffusé en mars 2000. D'autre part, la bibliothèque est susceptible de trouver un autre relais de diffusion dans l'association "Les amis de la Commune de Paris".

Nous pensons enfin que la bibliothèque municipale de Saint-Denis a tout intérêt à établir des contacts avec des "personnes-ressources" à la Bibliothèque nationale de France qui seraient à même, le cas échéant, d'orienter tel ou tel chercheur vers ses collections patrimoniales.

Conclusion

Nous avons proposé, au cours de cette étude, un certain nombre d'actions possibles, de différents niveaux, et complémentaires les unes des autres, visant à la mise en valeur des fonds patrimoniaux d'une bibliothèque municipale française d'importance moyenne. Nous avons vu d'abord l'importance qu'il fallait accorder à un travail de fond qui peut sembler ingrat dans certains de ses aspects parce que le public n'en a pas connaissance, parce qu'il n'a pas nécessairement de retombées immédiates ou parce qu'il ne débouche pas sur quelque chose de spectaculaire. Ce travail est pourtant fondamental, il est un préalable nécessaire à une valorisation sérieuse organisée sur le long terme. Il n'est pas seulement d'ordre bibliothéconomique ou informatique, puisqu'il comprend — et c'est sans doute un de ses aspects les plus ardues — une nécessaire réflexion sur l'organisation du travail dans la bibliothèque.

D'un autre côté, on constate qu'une série de mesures simples et faciles à mettre en œuvre permettrait sans aucun doute de faire avancer les choses : il s'agit d'actions de signalement et de communication non seulement en direction des usagers de la bibliothèque mais aussi vers l'extérieur. Internet, de ce point de vue, est un excellent outil.

En ce qui concerne les actions d'animation (expositions, conférences), elles doivent être renforcées et il faut veiller à ce qu'elles aient toujours un caractère suffisamment attractif si l'on ne veut pas faire fuir le public, comme cela a parfois été le cas dans le passé. Quant aux efforts en direction du monde scolaire d'une part, du monde universitaire d'autre part, même s'ils sont très différents dans leurs modalités, ils ont en commun de toucher au plus près la question du savoir, de son élaboration et de sa transmission, et c'est en cela qu'ils sont passionnants pour le bibliothécaire qui trouve là pleinement son rôle de médiateur, de "passeur".

Nous ne pouvons que souligner, pour l'ensemble de ces modes de valorisation du patrimoine, l'importance de la coopération et du partenariat entre les institutions ou entre les personnes. Plus généralement, on peut dire que la bibliothèque doit davantage

s'insérer dans une logique de réseau, qui permettrait un travail plus productif et plus dynamique.

Cette étude se voulait concrète et réaliste ; c'est pourquoi nous avons volontairement omis de proposer certains modes de valorisation. Le CD-Rom en premier lieu. L'élaboration de ce produit exige de telles compétences que le recours à des prestataires extérieurs est indispensable. Certaines sociétés réalisent d'excellents CD-Rom dans le domaine de la valorisation patrimoniale, mais leurs services sont chers. Certes, il existe des possibilités diverses de subvention (DRAC, Conseil général, Conseil régional, etc.), mais dans le cas de la bibliothèque municipale de Saint-Denis, les collections ne sont pas assez spectaculaires pour permettre la mise sur le marché d'un produit un tant soit peu rentable. La bibliothèque n'a donc pas intérêt à envisager une telle opération. Nous avons aussi écarté l'hypothèse d'une numérisation partielle ou totale de certains fonds (qui seraient mis à disposition du public sur Internet) pour des raisons analogues : coûts humains, matériels et financiers trop élevés, sans compter les problèmes de conservation (par exemple, les reliures des périodiques du fonds Commune de Paris sont, de façon générale, en mauvais état), pour des résultats qui seraient à notre avis bien peu convaincants, notamment en termes de publics.

Nous pensons que la bibliothèque, plutôt que de se lancer dans de coûteuses opérations de prestige aux effets plus qu'incertains, a intérêt à mettre en œuvre une politique de valorisation modeste, mais cohérente et régulière, qui à long terme devrait porter ses fruits. Au-delà du cas particulier de Saint-Denis, il nous semble que de nombreuses bibliothèques pourraient adopter une telle politique.

Bibliographie

1. La bibliothèque municipale de Saint-Denis.

BOURNON, Fernand. *La bibliothèque de l'Hôtel de ville de Saint-Denis*. Saint-Denis, v. 1890.

JOLLY, Claude. *Les collections imprimées de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis sous l'Ancien Régime*. Genève : Droz, 1987.

JUIN, Marie-Claude. *Les fonds patrimoniaux, spécialisés et généraux conservés par la bibliothèque (rapport)*. Saint-Denis : Bibliothèque municipale, 1998 (dactyl.).

JUIN, Marie-Claude et SOUCHEYRE, Monique. "La bibliothèque municipale de Saint-Denis", dans *Patrimoine des bibliothèques de France. Un guide des régions*. Paris : Payot, 1995, vol. I : Ile-de-France, p. 282-285.

SIMON, Nicole. *Histoire d'une bibliothèque : Saint Denis*. Saint-Denis : Bibliothèque municipale, 1977 (dactyl.).

2. La valorisation du patrimoine des bibliothèques.

ARNOULT, Jean-Marie. Conservation et valorisation, ou du bon usage de la mémoire bien conservée. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*. 3^e trimestre 1993, n^o 160, p. 32-34.

BERGIA, Magali. *La valorisation du patrimoine écrit dans quelques bibliothèques publiques et spécialisées de Grèce*. ENSSIB, 1998, mémoire DCB.

CHEVRIER-MULLER, Catherine. *Exposition et mise en valeur du patrimoine écrit à la Bibliothèque nationale de France*. ENSSIB, 1997, mémoire DCB.

DION, Marie-Pierre. Une expérience multimédia, le catalogue de la bibliothèque de Valenciennes. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1996, t. 41, n^o 1, p. 47-52.

GAUTIER-GENTÈS, Jean-Luc. *Le contrôle de l'Etat sur le patrimoine des bibliothèques : aspects législatifs et réglementaires. Essai de présentation critique*. ENSSIB, 1999 (Les dossiers juridiques de l'ENSSIB).

GUINARD, Pierre. Pratiques patrimoniales de la Bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1996, t. 41, n° 3, p. 36-41.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET LA COMMUNICATION, DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1998.

NICLAS, Jean-Charles. *La valorisation du patrimoine écrit à la médiathèque Louis-Arago du Mans*. ENSSIB, 1996, mémoire DCB.

ODDOS, Jean-Paul (sous la dir. de). *La conservation. Principes et réalités*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1995 (Bibliothèques).

ODDOS, Jean-Paul (sous la dir. de). *Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1997 (Bibliothèques).

Le patrimoine des bibliothèques du 21^e siècle. Technologie, Coopération, Partenariat : les moyens d'une politique patrimoniale. Actes de la 3^e rencontre des Médiathèques Publiques de Niort, 16-17 novembre 1989. Poitiers : Agence de coopération des bibliothèques de Poitou-Charentes, 1990.

PEYRÉ, Yves. Bibliothèque et valorisation du patrimoine. In *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit : un enjeu pour l'Europe. Actes du colloque de Roanne : 6 et 7 octobre 1992*. Annecy : ARALD, 1993.

RICHARD, Lisa. *Evaluation et mise en valeur d'un fonds ancien scientifique : l'exemple de la bibliothèque de l'Université Lyon-I Claude-Bernard*. ENSSIB, 1994, mémoire DCB.

THIBOUT, Noël. *Mise en valeur des fonds anciens : le cas de Marseille*. ENSSIB, 1993, mémoire DCB.

ANNEXES

1. Quelques exemples des cartes postales reproduisant des documents conservés à la bibliothèque municipale de Saint-Denis éditées en 1998 à l'occasion du bicentenaire de la bibliothèque. .
2. Tableaux volumétriques des fonds en accès indirect à la bibliothèque municipale de Saint-Denis, établis par Mme Marie-Claude Juin (Juin 1998).
3. Liste des périodiques du fonds local.
4. Liste des périodiques du fonds Commune de Paris.

ANNEXE n° 1

Quelques exemples des cartes postales reproduisant des documents conservés à la bibliothèque municipale de Saint-Denis éditées en 1998 à l'occasion du bicentenaire de la bibliothèque.

1. **"Septem psalmi penitentiales".**

Livre manuscrit enluminé, fin XIV^e siècle, avec miniature sur le premier feuillet.

2. **Robert Gaguin, *De origine et gestis francorum*, 1497.**

Page de titre avec lettrine, marque d'imprimeur et mentions manuscrites.

3. **Pierre Belon, *L'histoire de la nature des oiseaux*, 1555.**

"D'un oiseau de rapine, qui mange le poisson, nommé une orfraie".

4. **Théodore de Bry, *Americae nona et postrema pars*, 1602.**

Bataille navale entre Hollandais et Espagnols devant Manille.

5. **"Les Journaux de la Commune".**

Dessin du caricaturiste Moloch.

6. **Pilotell, "Le cadavre est à terre et l'idée est debout" (Victor Hugo).**

Dessin du caricaturiste sur la Commune de Paris.



Salathiel

Roberti Gaguini ordinis sancte trinitatis ministri generalis de origine et gestis francoꝝ perchytili compediũ.

C eiusdem ad librum suum carmen.

In quo quisq; tui dilector et aura vocabit.
 Gratus eris forte: damnabere forte: sed omni
 parte nihil resonum cui non obmurmuret eger
 Semper in alterius felici liuz honore.
 Sis licet auritus: audi sursuſter inertes
 Quos pius haud vincas: q; rudere cesset a sellus.
 Si minus es comptus: aut verbi examine comis:
 Te satis onabunt francoꝝum illustria regum
 Et gesta et virtus: bis iam defensus abũo.

992.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

Libri... Non... Gaguini...

HONNEUR AV ROY ET

SOUS LE CUIR DE PARIS LA CITE

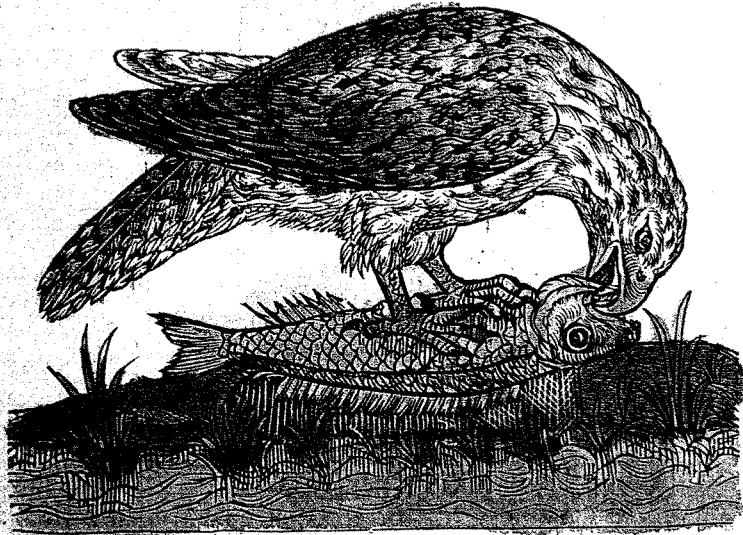
DESSINE PAR LE SIEUR DE LAONVILLE

DONT NRE BIEN PROTEGE ET

1891...

ANNEXE n°1

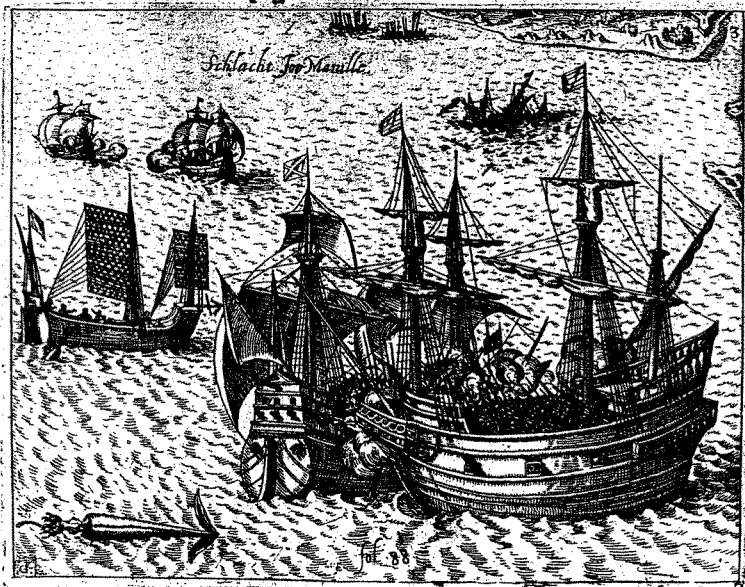
Haliaeetus en Grec, Orfraye en François, Aquila piombina en Italien, Aquila Marina en Latin. Lon pourroit aussi dire en François Aigle de mer.



*Εἴδη δ' ἔτι γένος αἰετῶν δι' ἑλλήμβροι ἀλιεῖσσι. ἅτοι δ' ἔχουσι αὐχένα τ' μέγαν ἐπιχειρῶν, ἐν πλεῖσθ' ἑμπεύ-
λα, ἔσθ' ἄνιστοι δ' ὀφθαλμοὶ δίκουσι δὲ σφῆλ' ἰθάλασσι καὶ ἀκταῖς. Ἀρσὴ ζοῦσι δ' ἐν οὐδὲν ἀφροῖσι φέρην πολλὰ κτε-
ρῶν, ἐπιφύονται ἐν βυθῶν. Arist. lib. 9. Cap. 34.*

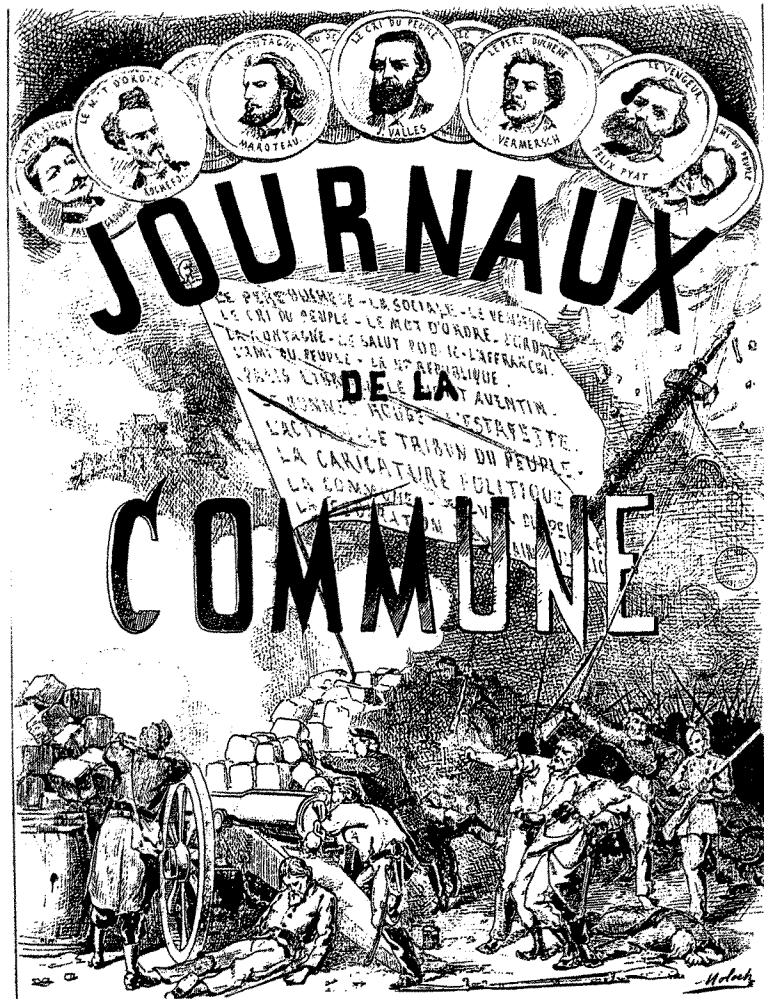
3

XIII.
**HOLLANDORVM CVM HI-
 SPANIS ANTE MANILLAM**
 pugna naualis.



4

IV



- tableaux volumétriques des fonds -

- par cotes et par types de documents
- récapitulatif des fonds spécialisés et des fonds généraux

	livres	brochures	feuilletts	périodiques	manuscrits	autres	évaluation globale	
							nbre docs.	linéaire
Fonds ancien (confiscations révolutionnaires) réserve I < 1790	5 000 (environ) 144			NC	NC		> 5 000	NC salle fonds ancien 5,80m réserve
Fonds Commune de Paris (cote R ^c)	452 11,50m	115 0,80m	33 0,10 m	107 titres 1m	950 1,20m	? 123 photos 775 caricatures estampes affiches 0,60m	>2 500	15,50m
Fonds P. Degeyter			NC		14	16 photos 7 affiches tracts	>60	0,60m
réserve II >1790	131	7					138	4,50m
Fonds Musique	NC	NC	NC	NC	NC	7 CP.	1 300	5m
Fonds L. G. Gauny (Fg.ms)			NC		830		830	0,90m

FONDS LOCAL SUR SAINT-DENIS ET SA RÉGION

	Cotes	livres	brochures	feuilles	publications périodiques	manuscrits	autres	
Saint-Denis	SD	817	1 123	325	153 (titres)	860	NC photos, CP, affiches, cartes- plans, herbier, divers à trier	
Région de Saint-Denis	SD.reg.	144	95					
Hôtel-Dieu : -Bibliothèque des malades - Bib. de l'apothicairerie	SD.H -	240 25						
nombre de documents linéaire (m.)		1 226 35	1 218 10	325 0,70	153 (titres) 30	860 2,30	NC 4,50	évaluation globale 4 500 82,50 m

HISTOIRE POLITIQUE ET SOCIALE

	Cotes	livres	brochures	feuillet	publications périodiques	manuscrits	autres	
Fonds "sociologie" de l'ancienne Bib. Plaine écrits par collaborateurs P.P.F.	R R ¹ R ² V	3 521 152 64	1 968 560	65	titres 8 124 titres 2	30	NC	
Nombre de documents		3 737	2 528	65	10 titres	30	NC	évaluation globale 6 500
linéaire (m.)		93	11,50		2,20	0,10		107 m

HISTOIRE POLITIQUE ET SOCIALE DE L'URSS

	Cotes	livres	brochures	feuillet	publications périodiques	
de l'ancienne Bib. Plaine	R ^u R ^{u1}	714 150	508	2	titres 4 27	
nombre de documents		864	508	2	4 titres	évaluation globale 1 400
linéaire (m.)		18,	2,30	0,10		20,50 m

FONDS DES GUERRES

	Cotes	livres	brochures	feuilletés	périodiques	manuscrits	autres	
Généralités	G	34	5					
Guerre 1870	G ¹	63	6	5	1	NC	affiches, cartes plan 3	
Guerre 1914/18	G ²	311	39	5			carte-plan 1	
Guerre 1939/45 (dont propagande allemande, pétainiste, P.P.F.)	G ³	888	664	15	10		affiche, carte-plan 2 photos 21	
nombre de documents		1 296	714	25	11 titres		27	évaluation globale 2 100 34 m.

FONDS GENERAUX - LIVRES

	cotes	nbre de documents (évaluation)	m. Linéaires
anciennes collections en libre-accès			
- de la Centrale (avant rénovation)	numériques	10 000	232
	CP	600	16
- de la Plaine (avant rénovation)	lettres format ¹	3 020	72
. En langue espagnole	ESP. ¹	240	4
anciennes collections de bibliothèques populaires du 19e siècle			
- Pleyel	Format ^a	110	2,5
- Ligue de l'enseignement laïque, groupe dionysien	-	200	6
anciennes collections en accès indirect de la Centrale	Lettres format	21 600	346
ancien fonds d'étude, de référence et de conservation de la Centrale	X	21 000	556
autres petits fonds			
- "pornographie"	W	70	1,5
- ouvrages censurés en 1942 - liste Otto	O	338	6
- en langue allemande	AL	56	1,7
- livres pour jeunes, livres de prix	-	240	6
	TOTAL	57 500	1 250 m

FONDS GENERAUX - AUTRES TYPES DE DOCUMENTS

	cotes	nombre de documents	m. linéaires
brochures	Y + formats	4 500	16
feuillet	S	60	-
publications périodiques, séries, almanachs, annuaires,...	Z + formats	500	13
photos, cartes postales		700	1
cartes, plans		120	1
manuscrits	Fg.mns	340	1
TOTAL		6 200	32 m
	cotes	nombre de titres	m. linéaires
périodiques	Per+ formats	390	333 m

FONDS CONSERVES EN ACCES INDIRECT - RECAPITULATIF

	évaluation globale	m. linéaires
FONDS SPECIALISES		
fonds ancien réserve I < 1790	>5 000 146	NC salle fonds ancien 5,80 réserve
fonds local	4 500	82,50
Commune de Paris	>2 500	15,50
histoire politique et sociale : sociologie - URSS - guerres	10 000	161,50
P. Degeyter	>60	0,60
L.G. Gauny	830	0,90
musique	1 300	5,00
réserve II >1790	138	4,50
TOTAL	> 24 300	276 m + salle fonds ancien
FONDS GENERAUX		
livres	57 500	1 250
brochures, feuillets, annuaires, séries,...	5 060	29
Manuscrits	340	1,00
autres : photos, cartes,...	820	2,00
TOTAL	63 700	1 282 m
périodiques (hors revues professionnelles)	titres : 390	333
	TOTAL	1 615 m

PRESSE LOCALE

- 1891- 1939 Le journal de Saint-Denis (microf. 17.02.1889 au 26.08.1939)
- 1892 - 1892 Le Courrier de Saint-Denis : journal républicain indépendant. Organe du commerce et de l'industrie.
- 1907 - 1908 Le Réveil de Saint-Denis : journal républicain radical et socialiste.
- 1907 - 1938 L'Emancipation (microf. 06.01.1906 à 1939).
- 1909 - 1911 Le Petit dionysien : journal républicain. Organe de défense des intérêts généraux de Saint-Denis et des communes environnantes.
- 1909 - 1911 Le Radical de la Seine. Organe de défense des intérêts de la banlieue nord, St-Denis...
- 1910 - 1911 Le Populaire de la banlieue : journal hebdo. Organe du parti républicain, radical et radical-socialiste, de concentration républicaine anti-révolutionnaire.
- 1911 - 1912 L'Union républicaine
- 1916 - 1918 Le Réveil social de Saint-Denis : organe satirique et de défense socialiste.
- 1919 - 1931 Germinal : journal socialiste de la banlieue nord.
- 1924 - 1924 Le Réveil socialiste : journal d'unité ouvrière de la banlieue nord.
- 1931- 1931 Paris Banlieue : journal hebdo. de la banlieue (1 numéro).
- 1931 - 1933 Le Réveil social : organe des communistes indépendants de Villetaneuse, ouvert à tous les travailleurs du canton de St-Denis soucieux de l'unité prolétarienne .
- 1931 - 1939 Université Populaire de St-Denis
- 1932 - 1932 Bulletin de l'Union des Forces Républicaines et sociales de St-Denis.
- 1933 - 1936 Les Nouvelles de la Seine : grand hebdo illustré de la banlieue parisienne.
- 1935 - 1935 L'Emancipateur : organe communiste du rayon de St-Denis.
- 1935 - 1939 La Voie populaire (microf. 25.11.1935 au 25.08.1939).

- 1937 - 1939 Le Combat socialiste de la banlieue nord.
- 1945 - 1947 La Voix Républicaine
puis
- 1947 - 1972 Saint-Denis Républicain
- 1948 - 1949 L'Espoir gaulliste de la banlieue nord et nord-ouest de Paris.
- 1952 - 1953 L'Echo du nord-Est : organe bi-mensuel d'info. de la région parisienne.
- 1953 - 1953 Banlieue - Presse : hebdo (2 numéros).
- 1960 - 1967 Le Dionysien : organe d'info. locales.
- 1972 - 1989 93 Actualités / St-Denis Républicain (*puis 93 Hebdo*)
- 1989 - 1992 Saint-Denis 2001 (Assoc. loi 1901) ; une info indépendante et pluraliste
- 1989 - → 93 Hebdo..

ANNEXE n°4

Liste des périodiques du fonds **Commune**

Formats C, D, E

- Le Bon gendarme .- n°4-6 , 17-19 Avr.1871 (*éd.à Saint-Germain*)
- Le Bonhomme Franklin / [Emile de Girardin] .- n°1-8 , Avr.(*n°1 daté du 10 Avr.*) (c)
- La Bouche de fer / Paschal Grousset .- n°1-2 , 8 et 11 Mars (c)
- **La Commune : revue socialiste** / Gustave Lefrançais ,...- Genève, n°1 , Avr.1874.
Journaux des exilés de la Commune
- L'Evènement illustré (PE 34)
- Le Fils du Père Duchêne illustré .- n°1-10 , 20 Avr.-24 Mai. (c) Bi-H - Jx ill.satiriques
- L'Illustration : journal universel / A.Marc ; ill.A.Lançon,C.Fichot,...- 29°ann.,vol.57 et 58, 7 Janv.-
30 Déc. H - Jx ill.
- Jacques Bonhomme ...- n°1-8 , s.d. [1871] (c)
vignette en tête ,avec devise : la Commune ou la mort
- **Journal officiel de la République française**, sous la Commune : 19 Mars-24 Mai .- réimpression,
1°éd.1871 et 1872.
- La Mère Duchêne : marchande de berlingots .- n°1-3 , 3-5 Avr. (c)
- La Mère Duchêne : marchande de poissons / ill.E.Rosambeau .- n°spécimen,1-2 , s.d.[1871] (c)
ill. en tête et fleurons-charges - Jx ill.satiriques
- Le Monde illustré : journal hebdomadaire / P.Daloz ; ill.T.Lix,D.Vierge,...-14°ann.,t.27, 2 Juill.-
31 Déc.1870 - Jx ill.
- Le Pair du chêne : n°1-7 , s.d. [1871,après la Commune]
vignette en tête ,encadrée de 3 citations ----
- **Le Père Duchêne** / Eugène Vermersch, A.Humbert, M.Vuillaume .- n°1-68 , 7 Mars-22 Mai. (c)
Q - n°1 à 5 :*série antérieure à la Commune – vignette en tête ,avec devise :la République ou la mort -*
- Le Père Duchêne enfin expliqué, par le Père Dubois : le Duchêne réactionnaire .- n°1 , Avr. (c)
- Le Père Fouettard : [signé]orateur, écrivain, poète et fesseur .- n°1-9 , s.d.[1871] (c)
vignette en tête ,avec devise :la République ou la trique : fleurons-charges
- La Petite lune / ill. André Gill .- n°1-52 , s.d.[Juin 1878-Mai ?1879] (c) H
n°52 :dernier n° avant sa fusion avec « La Lune rousse » - Jx ill. satiriques
- L'Univers illustré / A.Félix ; ill. Théodore Lix, Cham,...- 14°ann.,7 Janv.-30 Déc. H - Jx ill.
publication interrompue du 1°Avr.au 17 Juin – contient série de gravures « souvenirs de la Commune » -
- Le Voleur : série illustrée. La semaine infernale : histoire illustrée...du 21 au 28 Mai / A.de
Bragelonne .- 44°ann.,9 Juin-28 Juill. H - Jx ill.
publication interrompue du 30 sept.1870 au 9 Juin – vignette en tête ,avec devise : Il compilait, compilait, compilait.

(C) = Coll. Complète .
Q = Quotidien .
IRR = irrégulier .

Liste des périodiques du fonds **Commune**

Reliures format F

- **L'Affranchi** : journal des hommes libres / Paschal Grousset .- n° 1-24 , 2-25 Avr. 1871 (c) Q.
succède à « La Nouvelle République »
- **L'Ami du peuple** [:journal politique quotidien ,n°3 -] / A. Vermorel .- n° 1-4 , 23-29 Avr. (c) Q
- **L'Anonyme** : journal politique .- n°1-2 , 11-12 Mai . (c) Q
remplace « La Paix » - remplacé par « Le Républicain »
- **L'Avant-garde** : édition du soir du « Moniteur du peuple ».- 2°ann. ,19 Mars-27 Mai . Q
- **L'Avenir libéral** : politique,économique et financier .- 23 Févr.
- **L'Avenir national** .- 7°ann., 9,16,19 Mai . Q
- **Le Bien public** : journal politique quotidien .- 19-30 Mars ,1-21 Avr. Q
remplacé par « La Paix »
- **Le Bon sens** : journal des honnêtes gens .- n°1-6 , 28 Avr.-7 Mai . (c) Irr.
- **Le Bonnet rouge** / A. Secondigné .- n°1-13 , 10-22 Avr. (c) Q
succède au « Mont Aventin » - remplacé par « L'Estafette »
- **La Bouche de fer** / Paschal Grousset .- n°1-2 , 8 et 11 Mars . (c)
remplacé par « La Nouvelle République » 19 Mars-
- **Bulletin communal : organe des Clubs** .- n°1 , 6 Mai (c)
- **Le Canard** : feuille anti-politique par Iblis .- n°1 , Mars
- **La Caricature politique** / G. Pilotell .- n°1-6 , 8 févr.-11Mars , 23 Mars . (c) -*Jx ill. satiriques*
- **La Carmagnole** : par Touchatout / ill. G.LaFosse .- 6 n°, 10 Févr.-2 Avr. (c) Irr.
Jx (ill.) satiriques
- **La Chronique illustrée** ,politique et littéraire / ill. G.Staal ,Robida ,Dulong .- 3°ann.,12/25 Fevr.
Jx ill.
- **La Cloche** : journal de l'Union républicaine .- 2°ann., 24 Mars,7 Avr.,30 Mai
- **Le Combat** / Félix Pyat .- n°1-131 ,16 Sept.1870-23 Janv. (c) Q
remplacé par « Le Vengeur »
- **La Commune** : par des réd. du «Combat » et du « Vengeur ».- n°1-60 ,20 Mars-19 Mai . (c) Q
- **Le Corsaire** : journal quotidien .- n°1-9 , 8-16 Mai . (c) Q
remplacé par « Le Pirate »
- **Le Cri du peuple** : journal politique quotidien / Jules Vallès .- n°1-83 , 22 Févr.-23 Mai . (c) Q
- **La Discussion** / A .Gaulier .- n° 1-5 , 12-16 Mai . (c) Q
reparaît sous le titre « La Politique »
- **Le Drapeau** : journal politique quotidien .- 1 n°, 19 Mars . (c)
prend place dans la coll. du « Cri du peuple » entre le n°18 (12 Mars) et le n°19 (21 Mars)
- **Le Drapeau rouge** : revue hebdomadaire politique ,critique et humoristique.- n°1,s.d .[1871] (c)
brochure autographiée
- **L'Echo de Paris** : national, politique et littéraire / Edouard Hervé .- n°1,3 . 17,19 Mai
succède au « Journal de Paris »
- **L'Eclipse** / F. Polo ; ill. A. Gill ,...-n°1-400 , 26 Janv.1868 – 25 Juin 1876 . H. - *Jx ill. satiriques* .
publication interrompue du 18 Sept.1870 à fin Juin 1871
- **L'Electeur libre** : journal politique quotidien .-2°ann., 24 Mars
- **L'Estafette** / A.Secondigné .-n°1-30 , 23 Avr.-23 Mai . (c) Q
succède au « Bonnet rouge »
- **Le Faubourg** / Gustave Maroteau .- 1°série, n°sp.s.d.,1-2 , 26,28 Févr.1870 . (c)
- **Le Faubourg** : journal politique quotidien / G. Maroteau .- 2°ann., n°1 ,26 Mars . (c) Q
- **Le Faubourien** : journal quotidien :politique-nouvelles-feuilletons-variétés .- n°7, 26 Nov.1870
- **Le Fédéraliste** .- n°1-2 , 21-22 Mai . (c)
- **La Fédération** : journal révolutionnaire socialiste. Franç.-angl. / [fondé par Vésinier].- Londres .
n°1 , 24 Août 1872 . H - *Jounaux des exilés de la Commune* .
- **La Fédération républicaine de la Garde nationale** .- n°1-4 , 25 Févr.-15 Avr. (c) Irr.

- **Le Fédéré des Batignolles** ,n°1 : A la Commune de Paris , à la Garde nationale , à l'opinion publique .- 25 Avr. (c) - *un placard* -
- Le Figaro / H. de Villemessant .- 17°ann.,20 Juill.,6 Sept.1870 ;18°ann.,30 Mars,30-31 Mai
- Le Figaro : éd. de Versailles / H. de V... - 15 Mai
- La Flèche : journal politique, satirique, illustré / J.Grognet ; ill.E.Rosambeau .- n°1-2, 1-8 Avr.(c)
H. - *Jx ill.satiriques*
- La Fronde illustrée : journal satirique hebdomadaire / E.Bocquillon ; ill. Montbard .- n°1, 27 Avr.
(c) - *Jx ill satiriques*
- Le Gaulois / Edmond Tarbé .- 4° ann., 10 n° , de Mars à Mai . Q
éd. à Versailles 30 Mars-
- Le Gaulois : suppl. littéraire : Commune de Paris, 18 Mars 1871 .- n°sp., 17 Mars 1883.
- Le Grelot / ill. Bertall,...- n°1-10,12 : 9 Avr.-2 Juill. . H. - *Jx ill. satiriques*
- La Guêpe / ill. Spills .- n°1 , 21 Mai. (c) - *Jx ill. satiriques*
- L'Honneur national : journal illustré d'actualités...- n°14 , 30 Mars . Bi-H. - *Jx ill.*
- L'Incendiaire / Henri Bara .- n°spécimen , s.d.[1870/71 ?] - *une revue* -
- L'Indépendance française : journal politique quotidien .- n°1-12 , 13-19 Mai,26 Mai-1 Juin. (c) Q
- Le Journal de Paris : journal du soir : national,politique et littéraire / Edouard Hervé .- 5°ann.,
20 mars. Q
- **Le Journal du soir** .- n°1-3 , 5-7 Mai. (c) Q
- **Journal officiel de la République française.**- 3°ann., n°78-144, 19 Mars-24 Mai. Q
à la place du n°89 du 30 Mars : « Journal officiel de la Commune », 1°ann., n°1.
- Le Journal populaire / Ch.Français .- n°1-7 , 17-24 Mai. (c) Q
remplace « Le National »
- La Justice : journal politique quotidien .- n°1-10 , 10-19 Mai. Q
- La Liberté / Léonce Détroyat .- 4 Oct.,3 Nov.1870 ; 5 n°,du 13Avr.au 25Mai (*éd.à Saint-Germain*) ,
27 Mai ; 26 Mars 1872.
- La Ligue du Bien public : Pour la défense, la pratique et la propagation des principes : Liberté,
Egalité,Fraternité. Programme / A.De Bosson.- n°1 , 15 Avr. (c)
- La Marseillaise / Henri Rochefort.- n°1-156 ,19 Déc.1869-25 Juill.1870 ; 3°série,n°1,9 Sept.1870
(c) Q
- Moniteur de la guerre : le cri des peuples / Ajasson de Grandsagne.- 6 Sept.1870. Q
- Moniteur du peuple, Moniteur de la guerre .- 3 /4 Mars
l'édition du matin de « L'Avant-garde »
- **Le Mont Aventin** : Echo des Buttes Montmartre (n° 1), Organe quotidien de la Fédération républi-
caine (n°2) / A.Secondigné .- 26,30 Mars. (c)
remplacé par « Le Bonnet rouge »
- **La Montagne** : journal de la révolution sociale / Gustave Maroteau .- n°1-22 , 2-25 Avril. (c) Q
- **Le Mot d'ordre** / Henri Rochefort .- n°1-86 , 3 Févr.-20 Mai. (c) Q
*supprimé ,cesse au n°36 du 12 Mars ; reparait le 1°Avr.,n°37.
suite de « La Marseillaise »,1869-70 .*
- La Némésis galante : gazette politico-satirique / Jules Choux .- n°1 , 29 Avr. (c)
une gazette en vers - Jx satiriques (non ill) -
- **La Nouvelle République** : journal politique quotidien ; avec le concours de plusieurs des rédacteurs
de « La Marseillaise » / Paschal Grousset .- n°8-20 , 19 Mars-1°Avr. (*13 n°sous la Commune : c*) Q
*prend le sous-titre : « journal de la Révolution de Paris » au n°10.
remplacé par « l'Affranchi ».*
- L'Opinion nationale / Ad. Guérout .- 13°ann., 2/4 Mars,30 Mai.
- **L'Ordre** : journal politique quotidien / A.Vermorel .- n°1-4 , 20-23 Mars. (c) Q
- **L'Ouvrier de Pavenir** : journal politique et social / organe des chambres syndicales et des associa-
tions ouvrières .- n°1-3 , 12-19 Mars. (c) Bi-H.
- La Paix : journal politique quotidien / Félix Ledreux .- n°1-4 , 28 Avr.-1°Mai. (c) Q
remplace « Le Bien public » - remplacé par « L'Anonyme » -
- Paris-Journal / Henry de Pène .- 4°ann., n°90,2 Avr.; éd.de Paris ,n°2-3,28/29-30 Mai. Q
- **Paris libre** : journal du soir / Pierre Vésinier .- n°1-43 , 12 Avr.-24 Mai. (c) Q
- La Patrie .- 31°ann., 19 Mai.
- La Patrie en danger : journal politique quotidien / A. Blanqui.- n°1-89 ,7 Sept.-8 Déc.1870 (c) Q
- Le Patriote : organe de la République française et universelle : journal politique quotidien ,fondé le

- 4 septembre 1870 / Armand Lévy.- 2°ann.,n°24-29,19-24 Mars. (c) Q
arrêté pendant le Sièg
- Le Petit journal .- 8°ann.,5 Août 1870. Q
 - Le Petit Moniteur universel : journal quotidien / Paul Dalloz .- 23 Janv.; 7 n°,du 13 au 24 Avr. Q
 - Le Petit National : journal quotidien / I.Rousset .- 2°ann., 2 Mars,31 Mai. Q
 - La Petite Presse : journal quotidien / A.de Balathier-Bragelonne .- 5°ann.; 7 n°,du 19 au 31 Mars. Q
 - Le Pirate : journal quotidien .- n°1-4 , 17-20 Mai. (c) Q
succède au « Corsaire »
 - La Politique / A.Gaulier .- n°1-11 , 17-23,29 Mai.-1°Juin. (c) Q
succède à « La Discussion »
 - **Le Proletaire** : organe des revendications sociales (11°arr.) / [club Ambroise].- n° 1-4 ,10-24 Mai.
(c) Irr.
 - Le Rappel / A.Barbieux .- 14 Juill.1870, 18,26 Févr.,12 Mars ; n°643-709, 18 Mars-23Mai
(67 n° sous la Commune : c) Q
 - Le Réparateur / Gustave Boullay .- n°1-11 , Févr.-Avr. (c) Irr.
 - Le Republicain : journal politique quotidien .- n°1-5 , 14-19 Mai. (c) Q
remplace « L'Anonyme »
 - **Le Réveil du peuple** :paraissant tous les jours / O.Advenant .- n°1-34 , 18 Avr.-22 Mai. (c) Q
 - **La Révolution politique et sociale** / Association internationale des Travailleurs, sections de la gare
d'Ivry et de Bercy réunies ; Jules Nostag .- n°1-7 , 2 Avr.-15 Mai. (c) H
 - **La Révolution politique et sociale** / J.J.Danduran .- n°spécimen , 16 Mai. (c)
 - Rigoletto : journal illustré / ill. E.Ladreyt .- n°1-2 ,24 et 30 Mars. (c) -*Jx ill.satiriques*
 - **La Rouge : journal des jeunes** : journal quotidien / Fondeville .- n°1-2 , 17 et 19 Mai. (c)
 - **Le Salut public** / Gustave Maroteau .- n°1-7 , 16-23 Mai. (c) Q
 - La Scie : organe des aliénés / ill. Moloch .- n°1-2 ,s.d.[1871] (c) -*Jx ill.satiriques*
sans texte , entièrement illustré
 - Le Siècle (édition de Paris) .- 36°ann.,25 Mars,30 Mai.
 - Le Sièg de Paris : tablettes au jour le jour / H. de Villemessant .- n°1-6,7 ; 19 Sept.1870-29 Janv.,
[Mars]. (c)
le n°7 porte le titre : « La Commune » : pour faire suite au « Sièg de Paris » - compilation d'articles -
 - **La Sociale** : journal politique quotidien du soir .- n°1-48 , 31 Mars-17 Mai. (c) Q
 - Le Soir : journal des dernières nouvelles / E.Junca .- 3°ann.,29 Mars 2°éd.de Paris.
 - Le Spectateur politique, scientifique et littéraire / A.Pasquier .- n°1-3 , 10-12 Mai (c) Q
 - Le Tam-Tam : revue critique des polichinels politiques, financiers, religieux et autres : par
Napoléon Citrouillard .- n°spécimen,2-3 ; 10,18 Mars,1°Avr. (c)
revue humoristique
 - Le Temps .- 11°ann.,26 Mars,16/17 Août.
 - Le Trait-d'Union : journal français / Z.Deplace .- n°1-5 , 8-13 Avr. (c) Q
 - **Le Tribun du peuple** / Lissagaray .- n°5-6 ,8 ;21-22,24 Mai. (inc. : mq n°1-4,7)
 - Le Triomphe de la République [: journal politique quotidien / J.P.Bertrand , n°3 -] .- n°1-6 , 23-27
Mars (c)
 - L'Union française : journal de la République fédérale / [fondé par Emile de Girardin] .- n°1-12 ,
5-16 Mai. (c) Q
 - **Le Vengeur** / Félix Pyat .- n°1-35 , 3 Févr.-11 Mars ; 2°série , n°1-56 , 30 Mars-24 Mai . (c) Q
 - La Vérité : journal politique quotidien / E.Portalis ;R.deLaLande .- 1°Nov.1870,20Avr.,2,15,22 Mai.

Table des matières

<u>Remerciements</u>	p. 1
<u>Introduction</u>	p. 2
I. La valorisation du patrimoine des bibliothèques : approche générale	p. 4
1. Le patrimoine : une notion ambiguë	p. 4
2. Les textes réglementaires	p. 6
3. Quelques remarques générales sur la valorisation du patrimoine	p. 8
II. Les collections patrimoniales de la bibliothèque municipale de Saint-Denis : présentation générale	p. 12
1. Présentation de la bibliothèque	p. 12
2. Les collections patrimoniales	p. 15
a. Les instruments de recherche	p. 16
b. Les conditions de conservation	p. 16
c. Les fonds spécialisés	p. 17
d. Les fonds généraux	p. 20
3. Des fonds insuffisamment connus du public	p. 21
a. Des fonds très peu consultés	p. 21
b. Les expositions récentes	p. 22
III. Propositions pour la mise en valeur des fonds patrimoniaux	p. 25
1. Un nécessaire travail de fond à accomplir	p. 26
a. L'informatisation des collections	p. 26
b. L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de tri et de désherbage pour les fonds généraux	p. 29
c. Une indispensable sensibilisation du personnel	p. 30
2. Faire connaître ces fonds par des outils de communication simples et efficaces	p. 31
a. Au niveau de la bibliothèque	p. 31
b. A l'extérieur de la bibliothèque	p. 33
3. Des actions d'animation	p. 35

a. Les expositions	p. 35
b. Les conférences et les débats	p. 36
4. L'action pédagogique	p. 38
5. Un travail à mener en direction du monde universitaire et en coopération avec lui	p. 41
a. Développer les relations avec l'Université Paris-VIII et sa bibliothèque	p. 41
b. Attirer davantage les chercheurs (au-delà de Paris-VIII)	p. 44
<u>Conclusion</u>	p. 46
<u>Bibliographie</u>	p. 48
<u>Annexes</u>	p. I
1. Quelques exemples de cartes postales reproduisant des documents conservés à la bibliothèque municipale de Saint-Denis	p. II
2. Tableaux volumétriques des fonds	p. VI
3. Liste des périodiques du fonds local	p. XIV
4. Liste des périodiques du fonds Commune de Paris	p. XVI
<u>Table des matières</u>	p. XX